CÉAS VENDÉE
Un facilitateur à vos côtés

MHB Consultante

Expertise sociodémographique
Marie-Hélène BOULIDARD

RAPPORT SUR l'Analyse des Besoins Sociaux 2021

de la commune de

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Préambule

La démarche d'analyse des besoins sociaux proposée par le CEAS Vendée vise à fournir aux membres du CCAS un outil stratégique, à travers la réalisation d'un diagnostic démographique et socio-économique partagé, mettant en évidence les potentiels et les ressources de la commune, les problématiques sociales observées, afin de nourrir leur stratégie concernant les actions à conduire.

Au travers de cette démarche, il s'agit d'accompagner les élus à :

- Affiner leur perception des enjeux de leur territoire,
- Animer une démarche partenariale,
- Développer l'innovation sociale,
- Rendre plus visible l'action du CCAS.

Le Code de l'action sociale et des familles (CASF) a rendu obligatoire pour les CCAS et les CIAS la réalisation d'une **analyse des besoins sociaux** (ABS) de leur population. Cette analyse doit donner lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Elle a vocation à approfondir la connaissance qu'ont les acteurs locaux du territoire, mais également à identifier les leviers visant à mieux répondre aux attentes actuelles des habitants.

Les membres du CCAS de la commune de Lagord se sont emparés de cette démarche pour disposer d'une photographie des besoins et attentes de leurs habitants, ainsi que d'une base leur permettant de faire des choix éclairés pour bâtir leur politique d'action sociale.

Le choix a été fait de confier l'animation de cette démarche au CEAS Vendée. Au regard du diagnostic, deux axes prioritaires ont été travaillés avec les différents acteurs :

- Limiter les fractures (sociale, numérique, géographique…) et améliorer l'accès aux droits en accompagnant les partenaires à mieux travailler ensemble au service des habitants ;
- Rompre l'isolement et favoriser les interactions sociales entre les Lagordais, quel que soit leur âge, leur quartier ou leur situation.

Le présent document traduit à la fois la démarche participative et ses résultats. Ainsi, il mêle des éléments quantitatifs (analyse socio-démographique, cartographie, enquête) et qualitatifs (ateliers avec les acteurs et la population).

Présentation liminaire de la Vice-présidente du CCAS sur les missions du CCAS et les objectifs d'une ABS

Le CCAS, établissement public administratif, a la charge de la mise en œuvre de la politique sociale de la municipalité. Autonome dans sa gestion, il dispose de moyens propres pour mener sa mission dans le champ de l'action sociale et médico- sociale.
Il a des missions obligatoires et facultatives. **Ses obligations** :

- La domiciliation des personnes sans domicile ;
- L'instruction des demandes d'aides sociales légales dont l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes de plus de 60 ans ;
- L'analyse des besoins sociaux qui doit être réalisée une fois par mandature depuis le 21 juin 2016.

➢ **Le CCAS de Lagord** a connu une **évolution** depuis quelques années, vers plus de prise en compte de ses **missions d'action sociale.** Suite aux élections municipales de 2020, nous avons voulu engager une **démarche d'analyse des besoins sociaux**, comme le prévoit la législation.

L'ABS est un outil qui doit nous permettre de mieux connaitre notre territoire et d'appréhender les besoins de ses habitants. La démarche est fédératrice, elle part de l'existant et assure les conditions d'émergence d'idées.
C'est un moyen d'aide à la décision, pour des actions pertinentes et adaptées à nos concitoyens, et pour nous permettre d'identifier des leviers permettant de répondre aux besoins exprimés.

Je voudrais vous remercier tous pour votre engagement et participation à cette action.

Brigitte Lacarrière

CÉAS Vendée

La commune de Lagord

et l'analyse des besoins sociaux

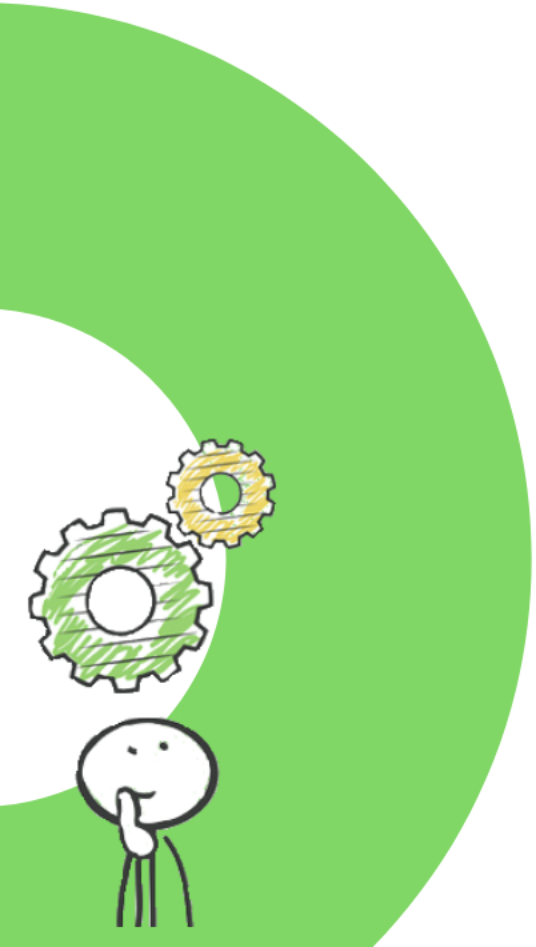

- En 2016, le CCAS a mené une démarche d'analyse des besoins sociaux.
  Deux thématiques sélectionnées :
  - L'insertion des jeunes adultes résidant sur Lagord ;
  - L'accompagnement du grand-âge sur Lagord.

2015

2020

- Analyse des besoins sociaux de 2021.

- En 2019, une Analyse des besoins sociaux ciblée sur la jeunesse, réalisée à l'échelle de la Communauté d'agglomération de la Rochelle.

CÉAS Vendée

Crédit photo : photothèque CCAS Lagord

Sommaire

Méthodologie, p. 6

Diagnostic socio-démographique, p. 10

Éléments qui se dégagent du diagnostic, p. 48

Deux grands axes de travail pour 2021-2026, p. 55

. Synthèse de l'enquête auprès des habitants, p. 57
. Clés de lecture, p. 59
. Axe 1 : Limiter les fractures en accompagnant les partenaires à mieux travailler ensemble au service des habitants, p. 60
. Axe 2 : Rompre l'isolement et favoriser les interactions sociales entre les Lagordais, p. 66
. Tableaux de synthèse, p. 74

Annexes, p. 76

. Lexique, p. 77
. Composition du comité de pilotage, p. 78
. Les différents acteurs mobilisés, p. 79
. Sources – éléments méthodologiques p. 81
. Synthèse du diagnostic utilisée pour la restitution finale de l'ABS, p. 84
. Exploitation de l'enquête auprès des habitants sur le lien social, p. 101

Méthodologie (1/4)

L'analyse des besoins sociaux s'est déroulée de mars à février 2022.

Elle a été encadrée par un comité de pilotage dont les membres ont été associés aux différentes étapes de la démarche (rencontres – entretiens individuels – validation des différents travaux) – composition en annexe.

Lancement	Diagnostic	Consultation population et partenaires	Préconisations	Restitution
18 Mars	Avril - Mai	Mai - Septembre	Novembre	Février
Comité de pilotage du 18 mars 2021	Recherches statistiques et documentation Entretiens exploratoires Comité de pilotage du 17 mai 2021 Identification de deux axes de travail	Enquête Entretiens et ateliers participatifs partenaires et population Analyse	Comité de pilotage du 10 novembre 2021 Présentation des travaux réalisés lors des ateliers - Identification de préconisations et plan d'actions	Comité de pilotage du 28 février 2022 Restitution finale Comité de pilotage + CCAS + acteurs mobilisés

Points intermédiaires avec les référentes de l'action :
Mme Lacarrière et Mme Plassier, respectivement vice-Pte et responsable du CCAS

Méthodologie (2/4)

1

Diagnostic

- Étude socio-démographique
- Établissement de la cartographie des services et équipements
- Entretiens exploratoires

  (3 thématiques)

- Identification des principales problématiques sociales sur le territoire
- Présentation du diagnostic → **priorisation de deux axes de travail**

Thématique seniors :
10 participants

Thématique jeunesse :
7 participants

Thématique « vulnérabilité sociale » :
8 participants

Méthodologie (3/4)

2

Consultation population et partenaires

Consultation population
Enquête

Enquête diffusée auprès d'environ 3700 foyers lagordais

413 réponses, soit un taux de participation de 11% des foyers

Consultation population et partenaires
Autour des 2 axes de travail retenus

Atelier partenaires autour du travail en réseau :
4 participants

Échanges avec la population sur le lien social : 3 ateliers dont un en visio

- Présentiel : *19 participants*
- Visio : *3 participants*

Au total : 439 participants

Méthodologie (4/4)

3

Préconisations

Examen des résultats de la consultation de la population et des partenaires par le Comité de pilotage en novembre 2021 :

- Identification des enjeux sur le territoire, concernant les deux thématiques retenues ;
- Analyse des besoins et des attentes de la population ;
- Échange autour d'objectifs sur chacun des deux axes de travail et des actions proposées.

Présentation des résultats de l'analyse des besoins sociaux sur Lagord auprès du comité de pilotage et du CCAS (ouverte aux habitants et partenaires mobilisés sur l'action) :

- Synthèse du diagnostic socio-démographique ;
- Enjeux, objectifs et pistes d'actions sur les deux axes de travail retenus.

Plusieurs fois remise en raison de la crise sanitaire, la réunion de restitution s'est tenue le 28 février 2022 en présentiel.

CÉAS Vendée

Diagnostic socio-démographique

Crédit photo : photothèque de la Mairie et du CCAS Lagord

Précisions méthodologiques

- Les données du recensement de la population utilisées dans ce document sont les données légales les plus récentes au moment de la réalisation du diagnostic en mai 2021 (cf, chapitre « sources ») : elles ont été publiées en juillet 2020 pour l'ensemble communal.

- A échelle infracommunale les derniers chiffres produits pour Lagord ont été publiés en octobre 2020 (référencés au 01/01/2017) et relèvent de l'organisation de la collecte statistique par Iris (1) dont les limites ont été validées sur la commune pour le recensement de la population en 1999 (trois iris : ouest – bourg – est) ; ce zonage, différent de l'organisation des cinq quartiers de la commune de Lagord (Centre bourg ; La Plouzière ; Le Lignon–La Descenderie ; Vendôme–La Vallée ; L'Ermitage) permet cependant une approche plus fine de la réalité communale.

- L'ensemble de ces données sont éclairées par d'autres sources :
  - Données CAF de fin 2019
  - Des données sur les revenus 2018 (Filosofi)
  - Des données d'Etat civil 2021
  - Conseil départemental
  - Éducation nationale
  - Urbanisme et Observatoire régional de l'emploi notamment.

(1) - Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

La Ville de Lagord

Éléments de contexte

7 100 habitants
au 01/01/2019

un niveau de vie **ÉLEVÉ** : de 16% supérieur à la moyenne de la CdA et de 24% supérieur à la valeur départementale

un taux de pauvreté **FAIBLE** : 6% soit 200 ménages concernés

Un territoire
économique
très dynamique

4% de la CdA de La Rochelle

7,5% de la population de la CdA hors Ville-Centre

une population au niveau
de diplôme **ÉLEVÉ**

En perte d'élan
démographique
-0,4%/an sur 2013-2019

Mais aussi une reprise de la natalité sur les 3 dernières années signe peut être d'un ralentissement du vieillissement

Dynamique de l'habitat
Accroissement de
presque 10%
du parc de logement
pour 2021 - 2022

2 270 personnes âgées de plus de 65 ans **(32 %)**

1 280 personnes de moins de 20 ans (**18 %**)

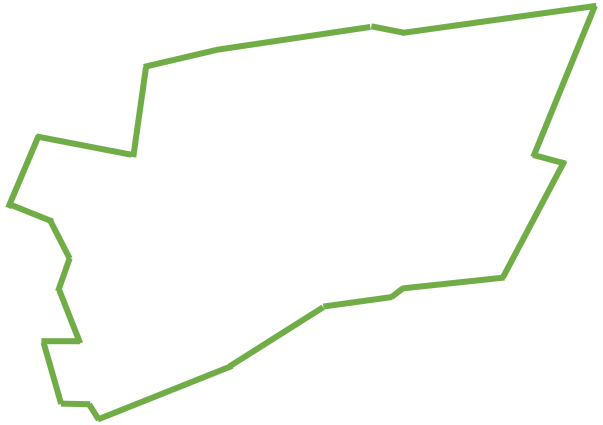

Services et équipements
transversaux

Professionnels médicaux et para-médicaux :
7 médecins généralistes - 8 chirurgiens-dentistes - 11 infirmiers libéraux - 9 kinésithérapeutes – 2 nutritionnistes – 1 visiopôle réunissant 6 ophtalmologistes – 6 orthophonistes – 2 pharmacies – 3 psychologues – 1 orthoptiste – 2 ostéopathes – 1 sophrologue.

Équipements municipaux, culturels, sportifs :
Médiathèque, école de musique, salle de danse, salle du Lignon pour la peinture et la reliure, salle des associations Gaston Gaillard, cabines « troc-livres »,
Salle polyvalente, dojo, un complexe de tennis-badminton-squash-padel, complexe de football du Moulin Benoit, aire de pétanque, city-stade et aire de jeux,
Aménagement de l'espace du relais des solidarités.

Services administratifs :
Mairie-CCAS, Pôle emploi La Rochelle-Lagord,
bureau de poste, 4 banques, gendarmerie.

Nombreux autres services disponibles sur la CdA (Mission locale, bailleurs sociaux, services sociaux…)

Initiatives du CCAS et de la Mairie de Lagord :
- Mise en place d'une mutuelle « Ma commune ma santé »,
- Actions de prévention (Octobre rose et semaine Bleue)
- Adhésion du CCAS en 2019 au GCSMS qui rassemble les 21 CCAS de l'agglomération rochelaise,
- Projet Lagord 2040 en cours de réalisation.

L'offre culturelle, sportive, de loisirs :
57 associations lagordaises (Culture, sport, loisirs, entr'aide, citoyenneté, humanitaire, économie…).

Le lien social
- 5 Comités de quartier,
- Centre Socio-Culturel,
- Jardins partagés,
- Activités associatives diverses.

Autres services :
- Accès au numérique – accès aux droits :
  - Espace France Services à St Martin de Ré,
  - Association Agir ABCD17,
  - UDAF17.
- Mobilité :
  - Bus de l'agglo – Yélo La Rochelle – tarification solidaire,
  - TAD : transport à la demande - ISIGO : transport de personnes à mobilité réduite sur réservation,
  - Bus scolaires.

CÉAS Vendée

Portrait socio-démographique

Le territoire

Un peu plus de 8 km² pour un peu plus de 7 100 habitants soit 885 hab/km² (519 pour la CdA) ;

4,2% de la population de la CdA de La Rochelle sur 2,5% de son territoire.

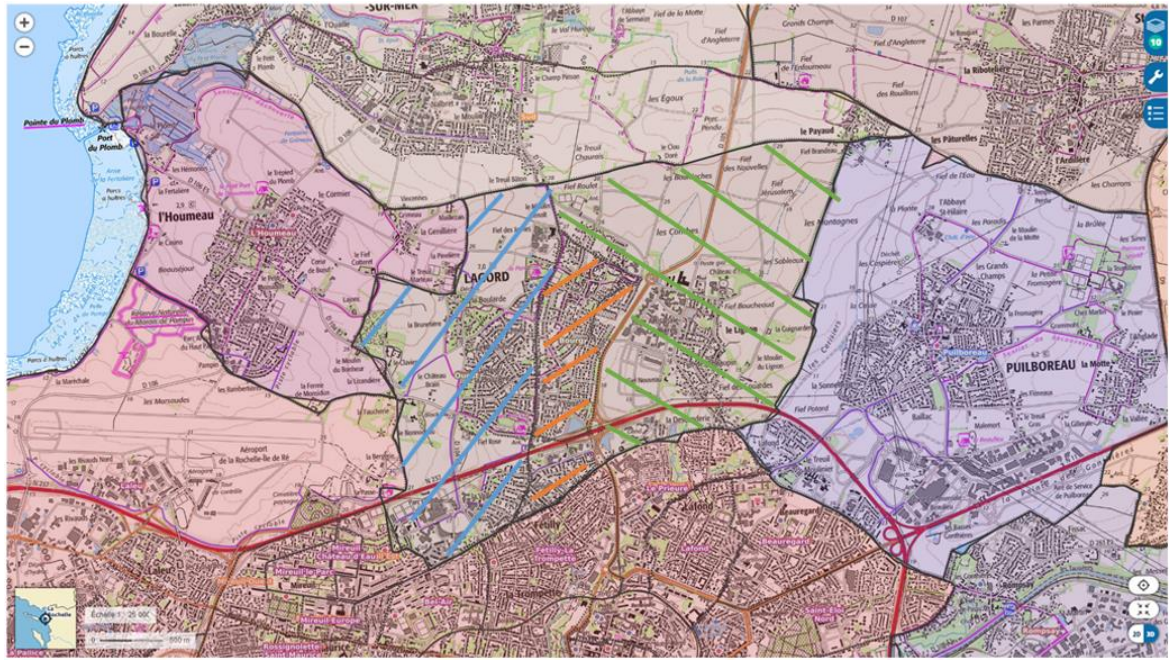

Lagord est divisé en 3 IRIS ***(Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)*** **: Bourg, Est et Ouest,** quartier qui concentre environ la moitié de la population.

Le quartier situé au sud du contournement est à cheval sur les 3 IRIS, seule une approche qualitative sur le terrain à la rencontre de ces habitants permettra une approche spécifique de ce quartier en limite de commune et davantage enclin à se tourner vers La Rochelle. Le quartier de la Vallée concentrant de nombreux logements sociaux se trouve sur l'IRIS Ouest.

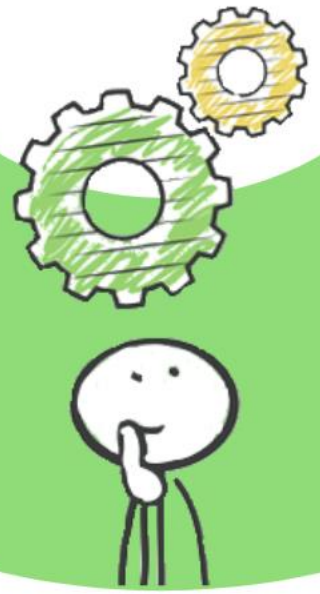

Portrait socio-démographique

Derniers chiffres de population publiés

Nouvelles populations légales publiées au 24/12/2020, référencées au 01/01/2018, en vigueur pour l'année 2021

Population municipale Lagord =
7 130 habitants au 01/01/2018

Une population en perte d'élan démographique
- 0,3 %/an sur 2013-2018

(pour + 0,9 %/an sur ensemble CdA et + 1,2 %/an sur CdA hors ville-centre)

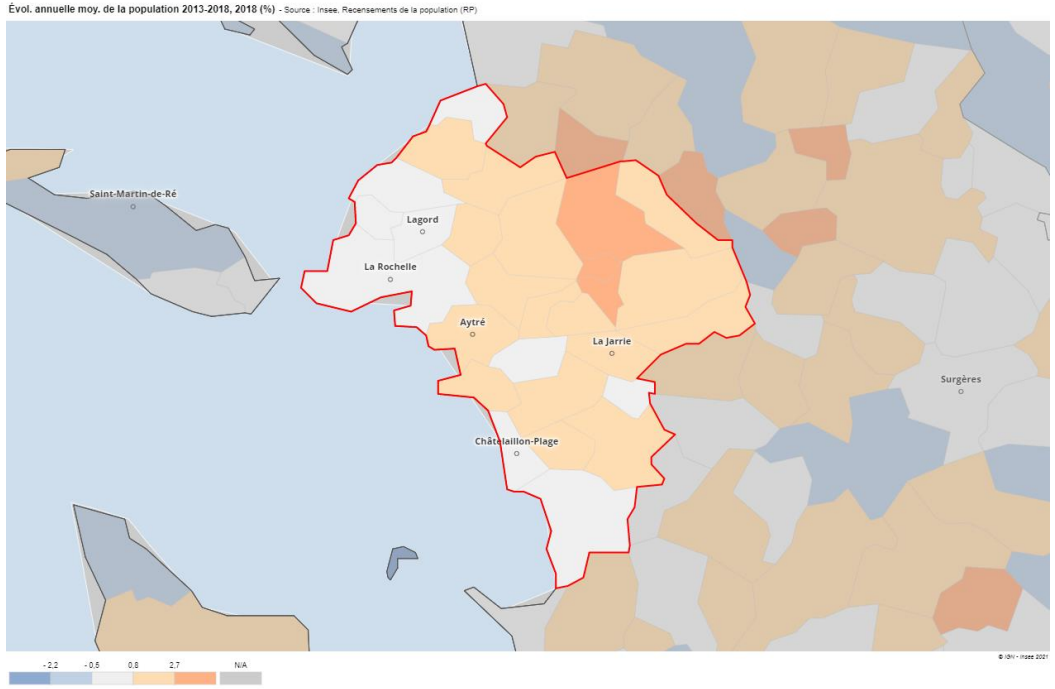

Dans la suite du document l'étude des populations à partir des données issues du recensement de population portera sur les résultats statistiques du recensement 2017, publiés en juillet 2020 pour l'ensemble communal et en octobre 2020 pour les données à l'infra communal.

Les données CAF sont référencées fin décembre 2019 et les données de l'Observatoire régional de l'emploi fin décembre 2020.

La dynamique de territoire

Une population globalement stable sur les 10 dernières années

Sur 2007-2012, un accroissement légèrement positif (+0,5%/an) avec un solde migratoire en baisse mais encore supérieur au solde naturel négatif.

Sur 2012-2017, un accroissement devenu légèrement négatif (-0,5%/an) alors que **le solde migratoire qui poursuit sa diminution, tout en étant encore positif, n'est plus suffisant pour compenser le solde naturel stable mais négatif.**

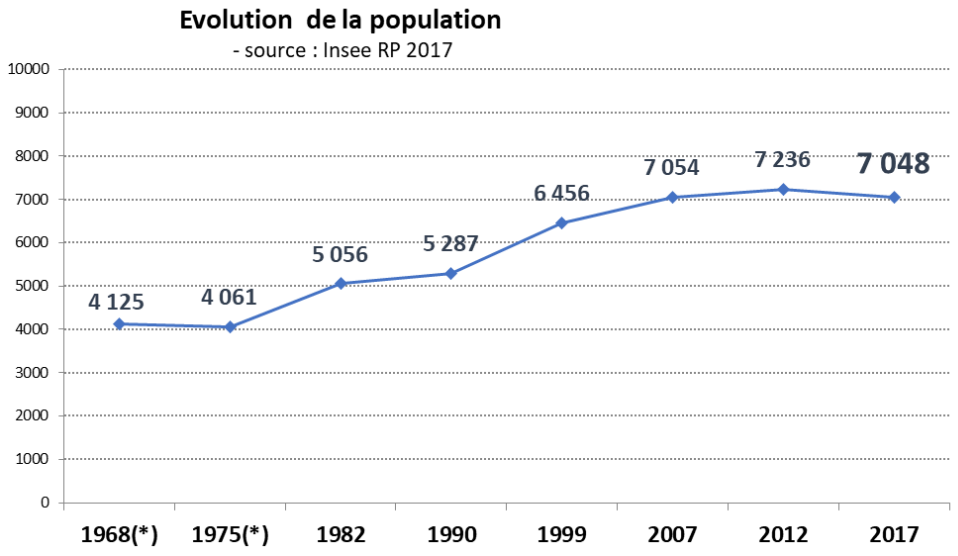

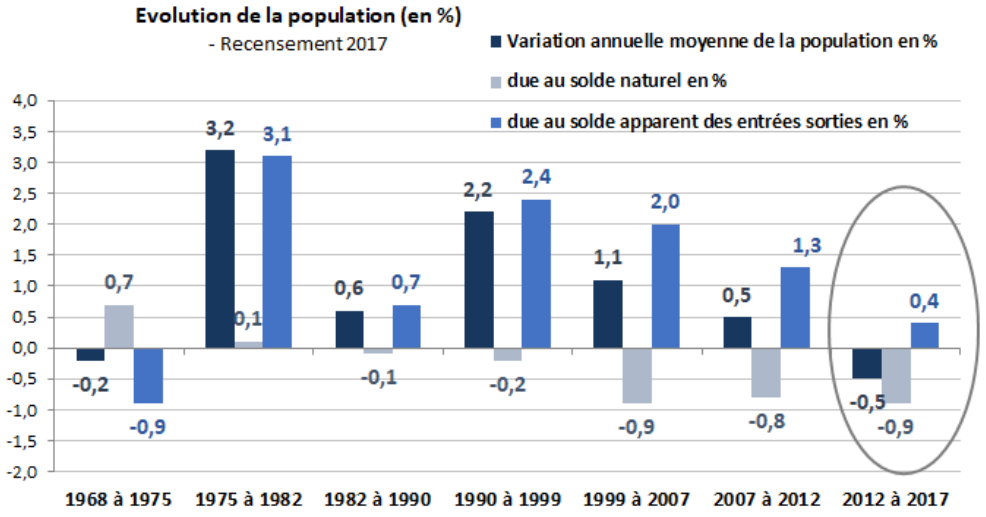

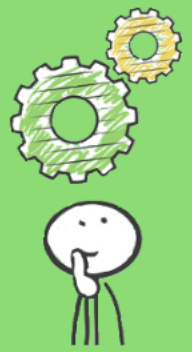

Les 2 composantes de l'accroissement démographique d'une population :

- ***Le solde migratoire*** *: jeu des emménagements et des déménagements de la commune. Positif, il témoigne de l'attractivité résidentielle de la commune (au titre de résidence principale et indépendamment de son attractivité en termes de résidence secondaire) ;*
- ***Le solde naturel*** *: jeu des naissances et des décès. Négatif, il signifie qu'il y a davantage de décès que de naissances sur le territoire démographiquement vieilli.*

La dynamique de territoire

Une dynamique naturelle assez stable depuis les années 2000 après une forte hausse de la mortalité :

- Une mortalité en légère baisse sur 2012-2017,
- Une natalité stable depuis les années 2000.

Un solde naturel négatif depuis une quarantaine d'années.

Sur les 10 dernières années :

- Un volume de décès fluctuant au tour de 100 /an +/- 20,
- Un volume de naissances fluctuant autour de 45 /an +/- 10.

➢ **Mais sur les 2 dernières années**, hausse des naissances et baisse des décès : **signe d'une reprise démographique avec un rajeunissement de la population ?**

⇨ **à suivre**

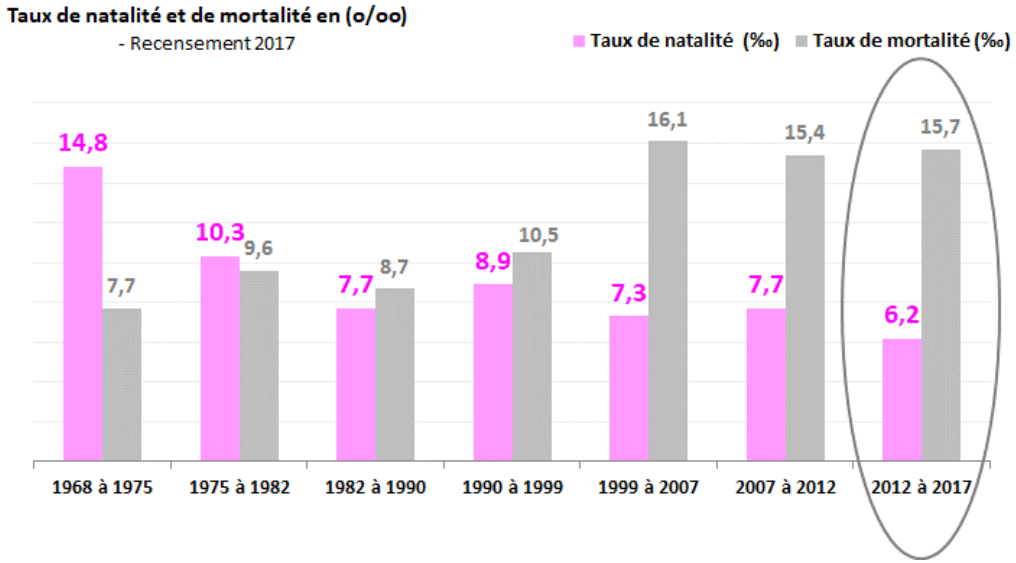

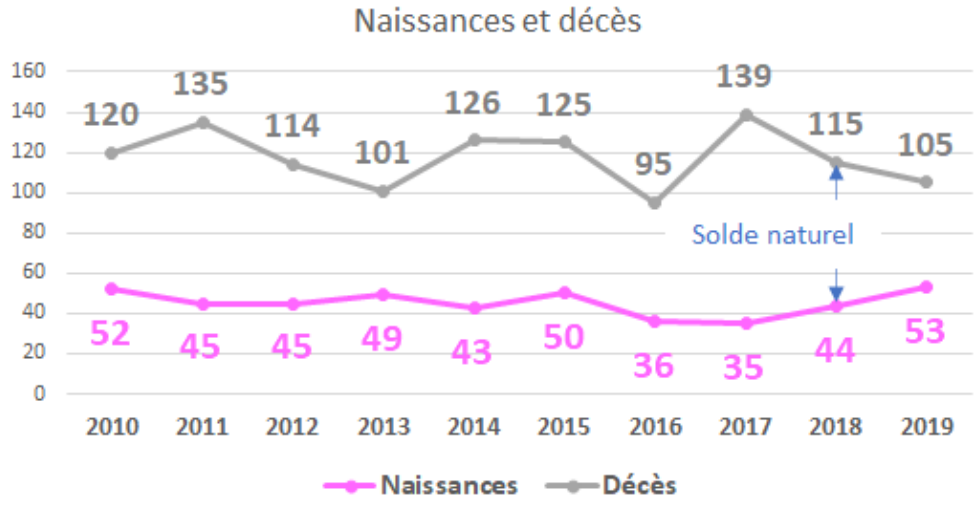

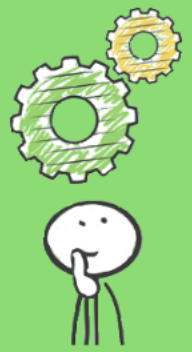

Les 2 composantes de l'accroissement naturel d'une population :

- ***La natalité :*** *les naissances domiciliées sur la commune (domicile de la mère à la naissance de l'enfant) rapportées à 1000 habitants en moyenne sur l'année.*
- ***La mortalité :*** *les naissances domiciliées sur la commune (domicile de la personne décédée au moment de son décès) rapportées à 1000 habitants en moyenne sur l'année.*

CÉAS Vendée

La dynamique de territoire

Les disparités infracommunales

3 IRIS, l'Ouest concentrant la moitié de la population du territoire.

Sur les 5 dernières années, une perte d'environ 200 habitants répartie sur le Bourg et l'Est alors que la population à l'Ouest est restée stable.

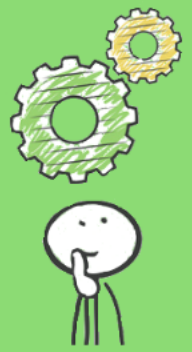

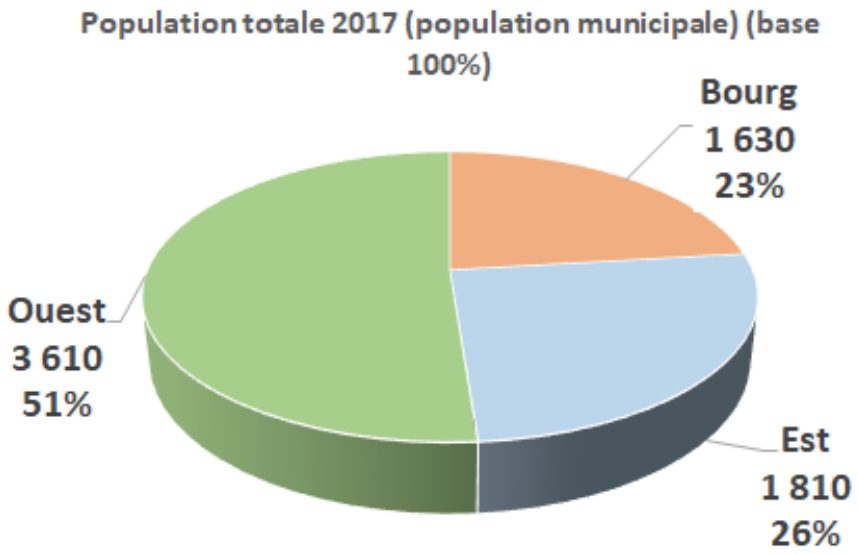

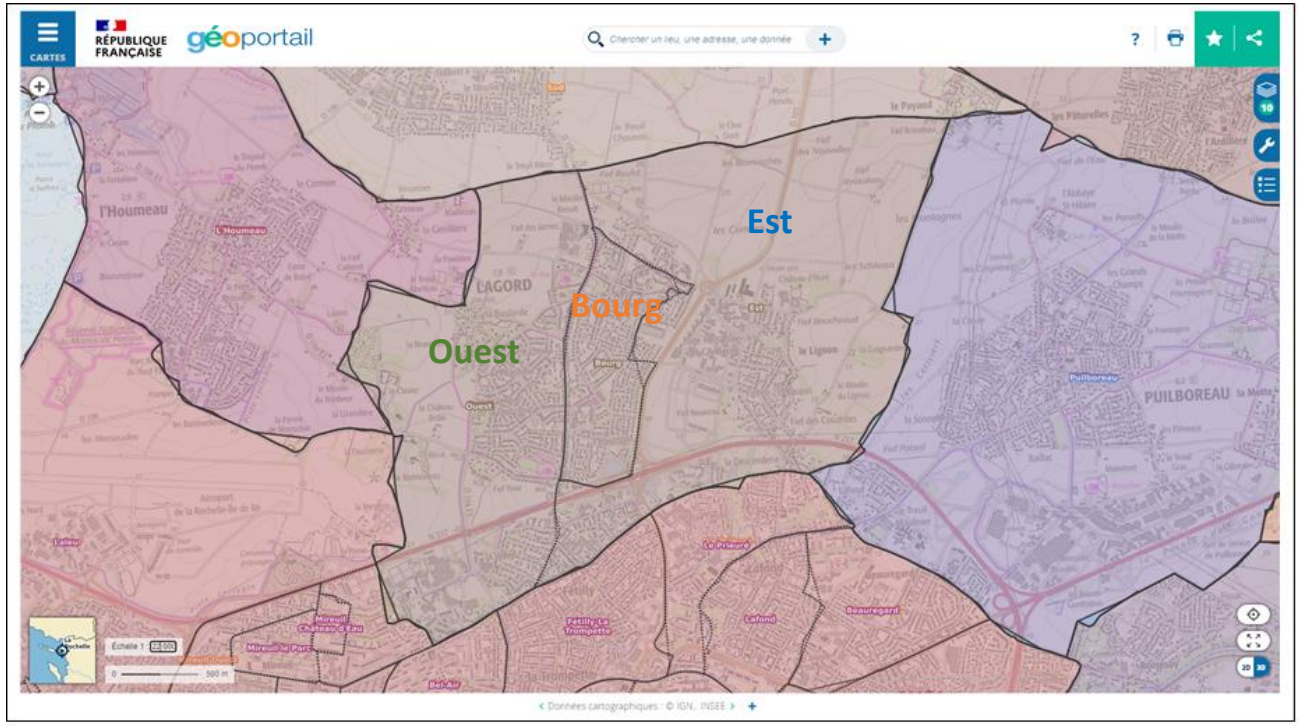

La dynamique de l'habitat

***Un parc de 3 700 logements** occupés à 89% en résidence principale, sans disparités significatives selon les quartiers.*

Environ 35-40 logements nets supplémentaires/an sur 2012-2017,
soit 1 rendement d'environ **-1 habitant supplémentaire par logement net supplémentaire**.

Logement-Habitat			
Nombre de logements	2017	**3 700**	**100%**
Résidences principales (nombre et taux de résidence principale)	2017	**3 280**	*89%*
Résidences secondaires et logements occasionnels (nombre et % logements)	2017	**260**	*7%*
Logements vacants (nombre et taux de vacance)	2017	170	*5%*

Dynamique de l'habitat			
Evolution du parc de logements en nombre	2017	**180**	
Evolution 2012-2017 du parc de logements en %	2017		*5,1%*
Evolution annuelle moyenne 2012-2017 du parc de logements en %	2017		*1,0%*
Rendement de l'offre supplémentaire nette de logements 2012-2017 (hab.suppl/log net suppl.)	2017		*-1,0*
Evolution du taux de résidences principales (en points de %)	2017		*-2,4*
Taille moyenne des ménages (personnes/ménage)	2017		**2,1**
Evolution de la taille moyenne des ménages 2012-2017 (en nombre)	2017		-0,12

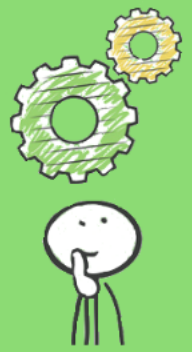

Parallèlement, **le taux de résidence principale a diminué légèrement** *(- de 2 points de % par rapport à 2012)*, **comme la taille moyenne des ménages** (2,1 pers/ménage en 2017 pour 2,2 en 2012), ces 2 éléments absorbant une partie de la construction neuve, en freinant le rendement en termes de croissance démographique.

CÉAS Vendée

La dynamique de l'habitat

La production actuelle de logements :

- **Une forte hausse attendue** sur les 2 prochaines années avec en moyenne 170 logements/an attendus.
- **La part du collectif augmente** au détriment de la construction individuelle et notamment de l'individuel pur.
- Mais en moyenne la surface des logements reste assez stable.

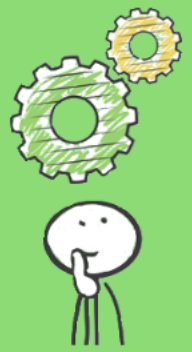

Source : Sit@del2	Nombre de logements autorisés individuels purs	Nombre de logements autorisés individuels groupés	Nombre de logements autorisés collectifs	**Total nombre de logements ordinaires (=hors résidence)**	Surface moyenne en m² de logements autorisés individuels purs	Surface moyenne en m² de logements autorisés individuels groupés	Surface moyenne en m² de logements autorisés collectifs	**Total surface moyenne en m² des logements ordinaires**	
moyenne annuelle 2018-2020	**16**	**39**	**116**	**171**	129	73	67	**75**	*livraison estimée 2020-2022*
moyenne annuelle 2015-2017	14	20	26	**61**	127	84	62	**85**	*livraison estimée 2017-2019*
moyenne annuelle 2012-2014	14	33	28	**75**	122	73	58	**76**	*livraison estimée 2014-2016*

A ceci s'ajoutent 200 logements en résidence autorisés en 2017 et livrés récemment -Habitat-Jeunes, situé quartier Est

Source : Sit@del2	part de l'individuel	part de l'individuel groupé	part du collectif (hors résidence)	Total nombre de logements ordinaires (=hors résidence)
moyenne annuelle 2018-2020	**10%**	**23%**	**68%**	100%
moyenne annuelle 2015-2017	24%	34%	43%	100%
moyenne annuelle 2012-2014	18%	44%	38%	100%

CÉAS Vendée

La population de Lagord

Mixité générationnelle

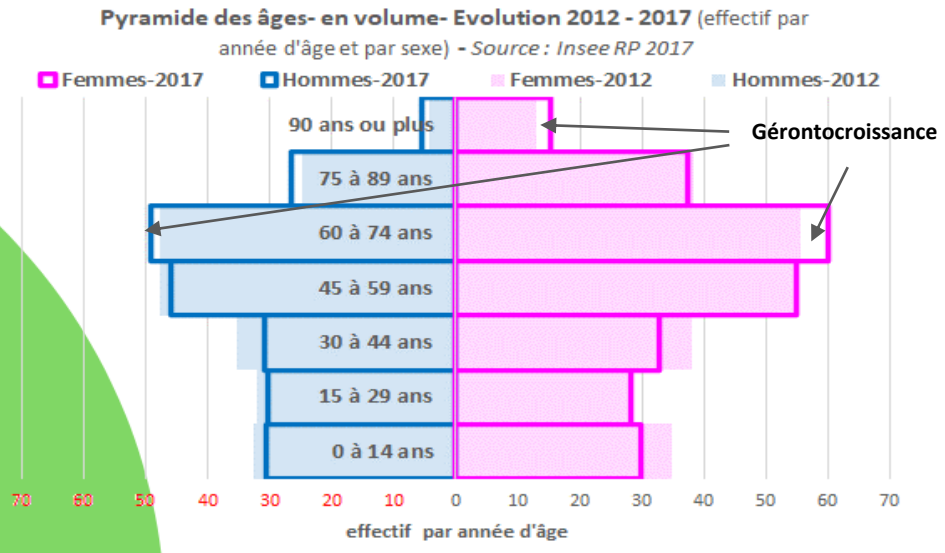

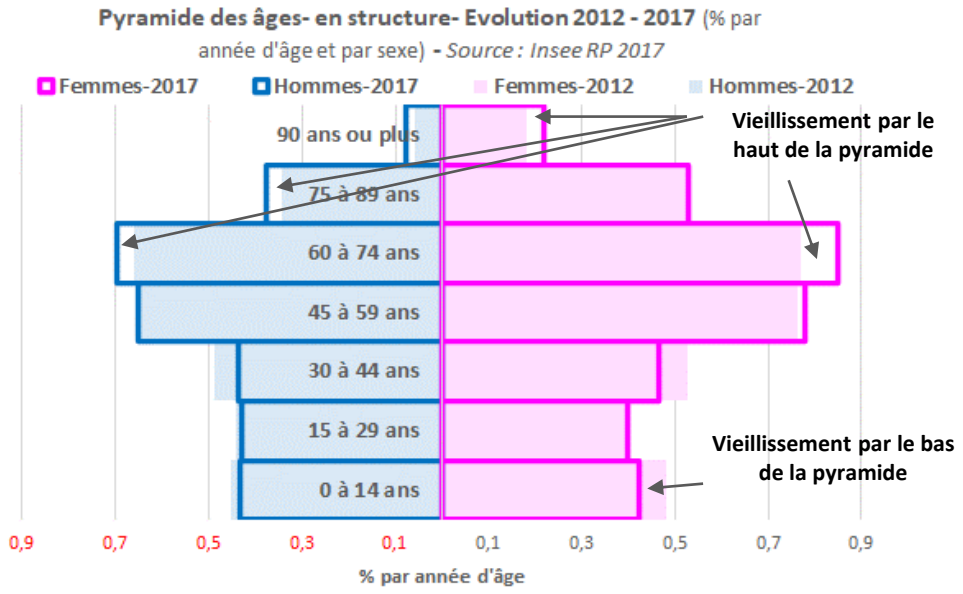

Gérontocroissance et vieillissement de la commune à la fois par le haut et le bas de la pyramide.

Evolution de la structure par âge

- ***Gérontocroissance*** *: augmentation du nombre des personnes âgées de 65 ans et +.*
- ***Vieillissement*** *: augmentation de la proportion des personnes âgées de 65 ans et + dans la population (vieillissement par le haut de la pyramide) associé ou non à une diminution de la proportion des jeunes (vieillissement par le bas de la pyramide).*
- *Juvénocroissance : augmentation du nombre des jeunes de moins de 15 ou 20 ans.*
- *Rajeunissement : augmentation de la proportion des jeunes de moins de 15 ou 20 ans (rajeunissement par le bas de la pyramide) associé ou non à une diminution de la proportion de personnes âgées (rajeunissement par le haut de la pyramide).*

CÉAS Vendée

Mixité générationnelle

Disparités infracommunales

- ✓ **Le Bourg significativement plus vieilli** par le haut de la pyramide en lien avec une moindre proportion des adultes d'âge actif (20-64 ans) ;
- ✓ Alors que la proportion de jeunes est identique dans tous les quartiers.

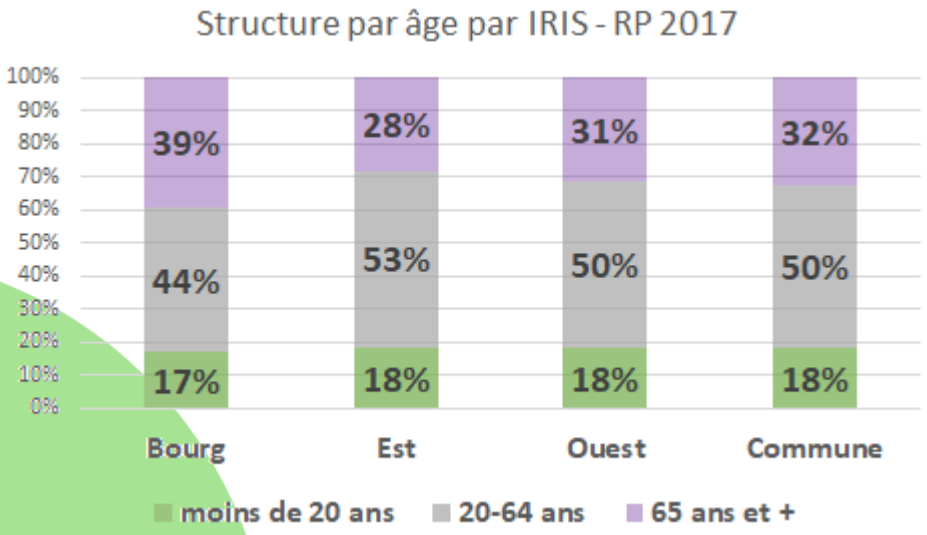

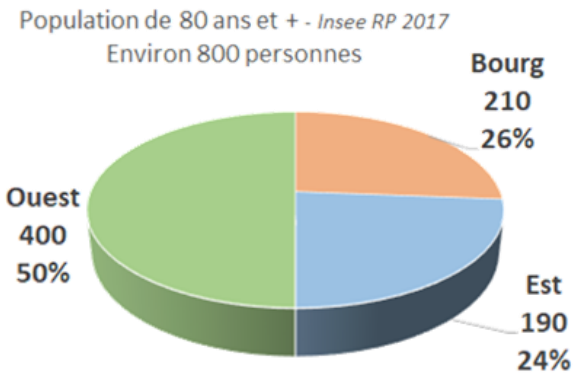

Lagord - RP 2017	Bourg	Est	Ouest	**Commune**
Pop totale	1630	1810	3610	**7050**
65 ans et +	640	510	1120	**2270**
80 ans et +	210	190	400	**800**
part des 65 ans et + dans pop totale	*39%*	*28%*	*31%*	***32%***
part des 80 ans ds pop tot	*13%*	*10%*	*11%*	***11%***
part des 80 anset + parmi les 65 ans et +	*33%*	*37%*	*36%*	***35%***

- ✓ **Le grand âge : environ 35% des personnes âgées de 65 ans et +** *(800/2270)* ont 80 ans et +.
- ✓ Les 80 ans et + représentent 11% de l'ensemble des lagordais.

Des proportions qui varient de quelques points d'un quartier à l'autre.

La population de Lagord

Mixité générationnelle

- **1 lagordais sur 3 est âgé d'au moins 65 ans,** pour à peine 1 sur 4 sur l'ensemble de la CdA.
- Une forte augmentation sur les 5 dernières années.
- On dénombre aujourd'hui environ 180 personnes âgées de 65 ans et + pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

L'arrivée des résidents sur l'opération Habitat-jeunes va contribuer au rajeunissement de la commune, et notamment du quartier Est.

2 indices synthétiques pour résumer la structure par âge :

- ***Indice de jeunesse*** *: nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et +*
- ***Indice de vieillissement*** *: nombre de personnes âgées de 65 ans et + pour 100 jeunes de moins de 20 ans*

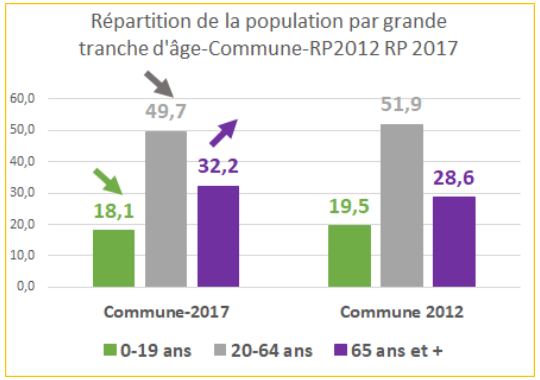

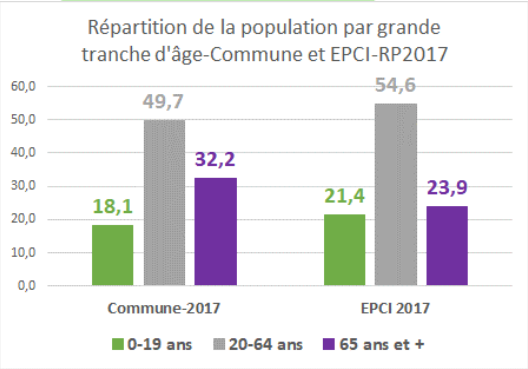

Démographie			
Population totale 2017 (population municipale) (base 100%)	**2017**	**7 050**	***100%***
moins de 20 ans dans la population totale	**2017**	**1 280**	***18%***
20-64 ans dans la population totale	**2017**	**3 500**	***50%***
65 ans et + dans la population totale	**2017**	**2 270**	***32%***
moins de 3 ans dans la population totale	2017	130	*2%*
3-10 ans dans la population totale	2017	450	*6%*
moins de 11 ans dans la population totale	2017	580	*8%*
11-17 ans dans la population totale	2017	580	*8%*
18-24 ans dans la population totale	2017	380	*5%*
60-74 ans dans la population totale	2017	1 640	*23%*
75 ans et + dans la population totale	2017	1 170	*17%*
80 ans et + dans la population totale	**2017**	**800**	***11%***
indice de jeunesse (jeunes <20ans pour 100 personnes de 65 ans et +)	2017		56
Indice de vieillissement (personnes 65 ans et + pour 100 jeunes <20 ans)	2017		178

Dynamique démographique			
Evolution du nombre des moins de 20 ans 2012-20017 (en %)	2017	-140	*-10%*
Evolution du nombre des moins 20-64 ans 2012-20017 (en %)	2017	-260	*-7%*
Evolution du nombre des 65 ans et + 2012-20017 (en %)	2017	210	*10%*
Evolution du nombre des <11 ans	2017	-110	*-16%*
Evolution du nombre des 80 ans et +	2017	100	*14%*
Evolution de la part des moins de 20 ans 2012-2017 (en points de %)	2017		-1,5
Evolution de la part des 20-64 ans 2012-2017 (en points de %)	2017		-2,2
Evolution de la part des 65 ans et + 2012-2017 (en points de %)	2017		3,7
Evolution de la part des <11 ans (en points de %)	2017		-1,3
Evolution de la part des 80 ans et + (en points de %)	2017		1,7

Mixité générationnelle

Jeunes versus Personnes âgées

- Aujourd'hui près de 2 familles sur 3 n'ont pas ou plus d'enfants de moins de 25 ans vivant au foyer *(pour 55% sur l'ensemble de la CdA de La Rochelle).*
- *Une proportion en forte hausse sur les 10 dernières années.*
- 1/3 des familles a 1 ou 2 enfants (CdA : 39%).
- Environ 4% de familles nombreuses CdA : 6%).

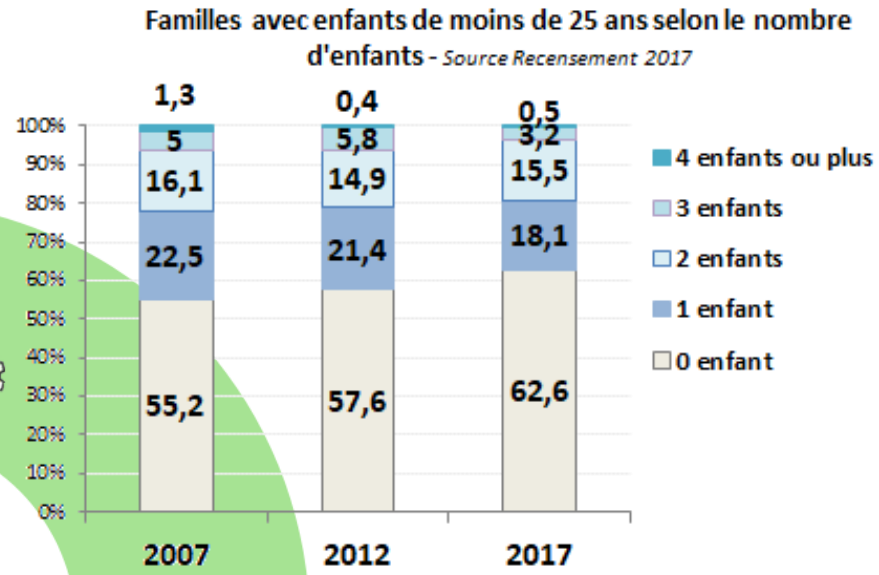

- Presque 2 300 personnes âgées de 65 ans et + dont 800 âgées de 80 ans et +.
- Environ 8 personnes sur 10 parmi la population vivant en établissement sont âgées d'au moins 80 ans, une population alors à environ 80% féminine, *une valeur qu'il est habituel de rencontrer.*
- **Presque 8 personnes âgées de 80 ans ou + sur 10 vivent encore à leur domicile** dans un logement dit ordinaire, une population alors **féminine à 60%,** *une valeur qu'il est également habituel de rencontrer.*
  Jusqu'à 80 ans, 99% des personnes âgées de 65 ans et + vivent à leur domicile.
- Parmi les personnes de 80 ans et + vivant en logement ordinaire, 260 environ, soit **1/3 de la population de 80 ans et + vit seule.**

RP 2017	Poids de la population des **ménages (logement ordinaire)**	Proportion de femmes dans la population des **ménages ordinaires**	% par âge pop en **moyen long séjour maison de retraite ou résidence sociale**	Proportion de femmes dans la population en **moyen long séjour maison de retraite ou résidence sociale**
Moins de 15 ans	99%	49%	0%	
15 à 19 ans	100%	50%	0%	
20 à 24 ans	100%	45%	0%	
25 à 39 ans	98%	52%	3%	33%
40 à 54 ans	99%	54%	7%	31%
55 à 64 ans	99%	56%	2%	20%
65 à 79 ans	99%	55%	7%	67%
80 ans ou plus	**78%**	**59%**	**81%**	**79%**
Ensemble	**97%**	**53%**	**100%**	**72%**

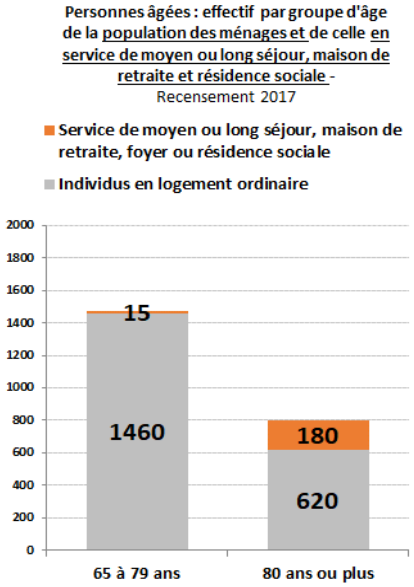

La population de Lagord

Séniors : autonomie/dépendance

➢ **Une répartition inverse entre bénéficiaires de l'APA à domicile et de l'APA en établissement :**

À Lagord, 6 bénéficiaires de l'APA sur 10 sont en établissement pour 6 sur 10 à domicile au niveau départemental (54 personnes à domicile, 93 en établissement).

Cette plus forte proportion à Lagord de personnes en établissement parmi les bénéficiaires de l'APA s'observe pour Gir 2 à 4 alors qu'au niveau de dépendance le plus élevé (Gir 1), à Lagord comme au niveau du département environ 8 personnes sur 10 sont en établissement.

En revanche quel que soit le lieu de résidence des personnes, il n'y a pas de différence significative quant à la répartition par Gir entre les bénéficiaires de Lagord et ceux de l'ensemble du département : environ 2/3 des personnes bénéficiaires sont en Gir 3-4, tous types de résidence confondus, avec évidemment un niveau de dépendance bien supérieur en établissement, de l'ordre de 1 personne sur 2 en Gir 1-2, pour seulement environ 1 personne sur 5 parmi les bénéficiaires vivant à domicile

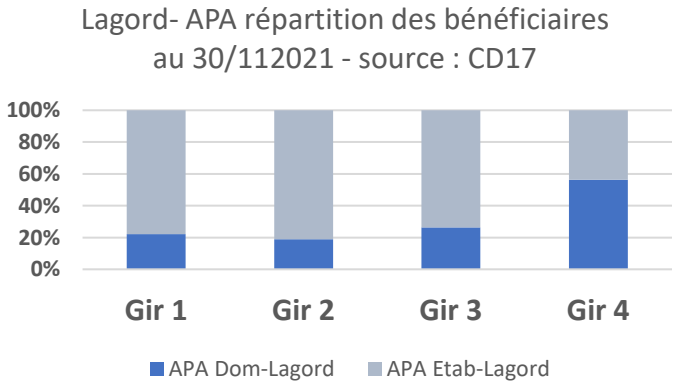

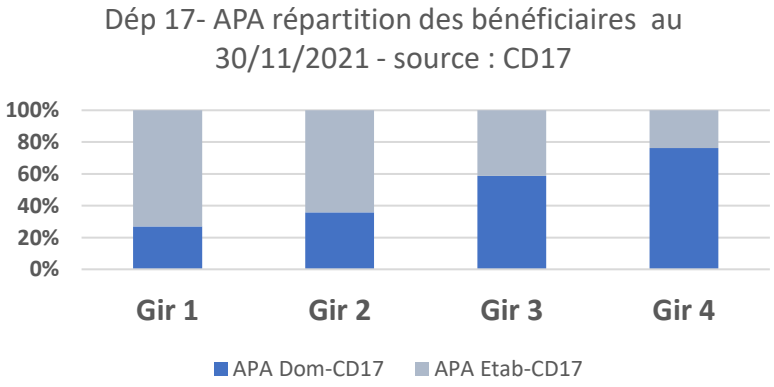

5% des personnes âgées de 60 ans et + sont bénéficiaires de l'APA sur Lagord, pour 7% sur l'ensemble du département - en lien avec une plus forte proportion des personnes de 60 ans et plus de bénéficiaires, sur le département, de l'APA à domicile (4% pour seulement 2% sur Lagord).

CÉAS Vendée

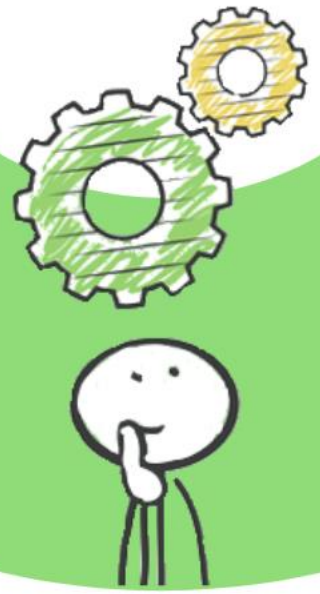

Les jeunes

La vision des partenaires

Hausse prévisionnelle de la population Enfance-Jeunesse du fait de l'augmentation du nombre d'enfants (écoles élémentaires), de la mixité sociale, de l'ouverture d'un CFA depuis 2 ans et de l'arrivée prochaine de 122 familles dans les nouveaux logements sociaux *(sur 330 nouveaux ménages).*

Toutes **les infrastructures à destination des enfants sont dans le même quartier** pour permettre des connections (petite enfance et élémentaire).

Beaucoup de services et d'activités sont proposés pour les 0-11 ans.

Les **partenariats sont favorisés** grâce à toutes les idées, initiatives et actions du territoire même si un manque d'interconnaissance persiste.

La population « Jeune » est **volatile et peu repérable**. Le lien est **difficile à maintenir** et elle n'est pas habituée à ce qu'on **lui demande son avis.**

64 jeunes ont été accompagnés par la Mission locale en 2021 (61% entre 18 et 21 ans). 43% n'ont pas de diplôme. L'accès à l'emploi est la principale problématique repérée (73%).

Les infrastructures et les équipements sont **un peu justes** et vont **devenir saturés et inadaptés dans les années à venir** *(Etude en cours).*

Les **lieux et acteurs ressources** ne sont **pas suffisamment repérés, manque de communication auprès des jeunes** (collégiens, lycéens, étudiants).

Peu d'offre à destination des + de 18 ans (infos emplois – santé…) et un espace jeunesse qui ne **correspond pas à la cible des + de 16 ans.**

Précarisation des familles et aggravation de la situation des jeunes (perte des petits boulots, emplois saisonniers, augmentation des demandes d'aides financières/perte d'autonomie des jeunes (liée à la crise).

CEAS Vendée

Ressources locales

pour les enfants et les jeunes

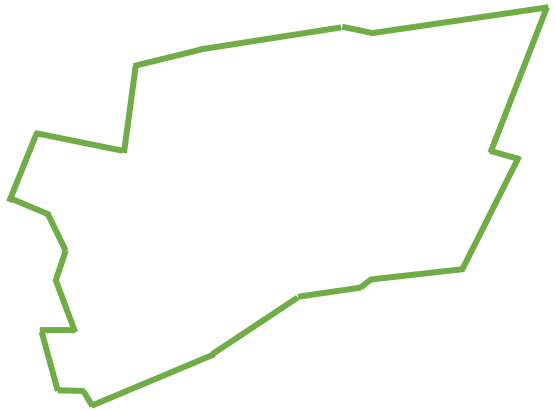

L'infrastructure et les équipements

- Une école publique centrale (maternelle + élémentaire)
- Une école privée
- Un collège (sur la Commune et ouvert à d'autres communes)
- Un lycée (sur l'agglo)
- Un accueil loisirs (géré par CSC)
- Une Maison des Jeunes (municipale) axée en priorité vers les collégiens
- Un accueil périscolaire municipal (maternelle) + associatif (CSC) pour primaires
- Une halte-garderie
- Une crèche
- Un accueil parents-enfants
- Une médiathèque

Les actions

- Des actions autour de la prévention sur le collège (différentes thématiques abordées en partenariat avec le collège),
- 1 foyer au collège (cogéré avec les jeunes) qui fonctionne bien avec tous les niveaux,
- Un travail commencé avec le lycée et le CFA,
- Un conseil municipal des jeunes depuis avril 2019 – travail sur de projets (développement durable – sécurité routière),
- Proposition d'activités en fonction des envies des jeunes sur les temps de vacances scolaires au périscolaire et à la Maison des Jeunes pour les 11ans et +,
- Mise en place d'une caravane par le Centre Socio Culturel qui se déplace sur le terrain et va à la rencontre des habitants,
- Beaucoup de propositions d'activités sportives,
- Présence des promeneurs du net (1 personne formée/référente au CSC),
- Beaucoup de services et d'activités proposées pour les 0-11 ans dont l'accueil des enfants en crèche dès 3 mois (nouveauté),
- Projet de développer un axe « Jeunes Adultes » à la Maison des Jeunes,
- Réalisation d'une ABS Jeunesse en 2019, à l'échelle de l'InterCCAS.

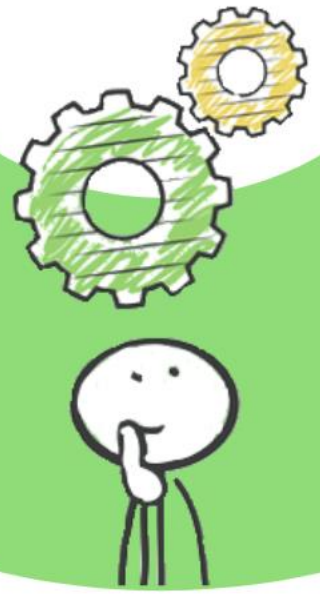

Les seniors sur Lagord

La vision des partenaires

Une **ville agréable pour les personnes qui arrivent à la retraite** sur la commune : beaucoup de propositions d'activités, avec une belle solidarité entre voisins, facilitée par l'habitat pavillonnaire.

Lagord est une commune qui comprend **beaucoup de dispositifs pour les seniors**.

Le **bus individuel facilite les déplacements** des personnes isolées, complétant les lignes collectives qui ne desservent pas toute la ville (bus compliqué pour les personnes très âgées).

On vient à Lagord en couple et **on se retrouve isolé**, après le décès d'un conjoint, avec une famille éloignée. Certaines personnes vivent ainsi seules - parfois avec des troubles cognitifs. Les liens avec le voisinage sont parfois distants.

Le **parcours pour les seniors et les aidants est complexe :** pour une part, constat d'une méconnaissance des circuits existants et des possibilités malgré les informations passées.

Un **besoin d'accompagnement de proximité** des personnes âgées dans leur parcours de logement, notamment pour les situations de rupture.

54 personnes sont allocataires de l'APA domicile sur la commune (chiffres du CD17).

Le SSIAD ne dispose pas suffisamment de places au regard des demandes : **11 personnes de Lagord sont actuellement sur la liste d'attente**. Les infirmiers libéraux n'interviennent plus pour la toilette sur Lagord. Certains professionnels de l'aide à domicile pallient ce manque *(respect des limites professionnelles ?)*.

Les **démarches en ligne sont un obstacle** pour les personnes peu ou pas habituées à l'informatique.

Ressources locales

pour les seniors

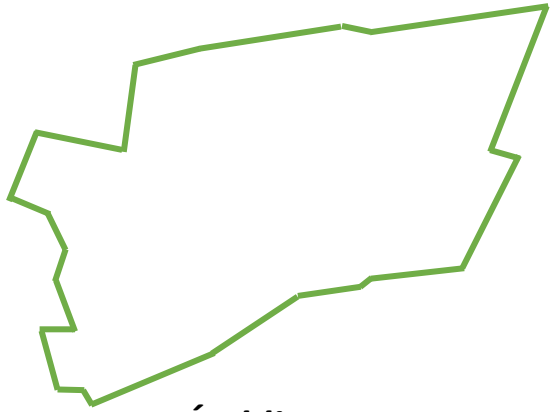

Établissements sur Lagord :

- 2 EHPAD : 202 places
- 1 unité de 5 places d'accueil de jour
- 1 résidence autonomie (80 logements)
- Accueil de jour L'escale (10 places)

(autres établissements sur la CdA).

Services à domicile intervenant sur Lagord :

- Plus de 25 services à la personne (guide senior Lagord)
- SSIAD Trema
- HAD du Centre hospitalier
- Portages de repas à domicile (5 services)
- Téléassistance avec tarif préférentiel chez Serena

Les partenariats en place :

- Le CD17, notamment pour l'APA
- L'intercommunalité
- PTA plateforme territoriale d'appui pour les situations complexes
- Des initiatives ponctuelles : semaine bleue, actions intergénérationnelles (cf. ci-contre)

Des activités, des lieux de convivialité et de solidarité :

- Relais des solidarités (distribution alimentaire)
- 5 comités de quartiers
- Jardins partagés « Les 3 hiboux » (16 parcelles)
- Transport collectif le vendredi après-midi pour le club des aînés
- Un ensemble d'associations sportives, culturelles et de loisirs
- Médiathèque
- Diverses manifestations : semaine bleue – actions intergénérationnelles – Forum bien vieillir à Lagord – Conférences ouvertes organisées par un EHPAD…
- Des initiatives pour les seniors les plus âgés : colis de Noël, galette, repas des aînés, temps conviviaux, rendez-vous ciné, distribution de masques à domicile, visites de convivialité à domicile…

CÉAS Vendée

Mixité familiale

Les ménages

- Un desserrement continu des ménages en lien avec le phénomène général de vieillissement.
- Pour aujourd'hui en moyenne 2,1 pers/ménage *(pour 2,0 sur l'ensemble de la CdA de La Rochelle et 2,2 sur la CdA hors ville de La Rochelle)*
- 1 ménage sur 3 correspond à une personne vivant seule *(43% sur la CdA)* pour environ 2 sur 3 correspondant à une famille.
- Parmi les ménages familles, moins de la moitié correspond à une famille avec enfants *(43% vs 51% sur la CdA)* qui environ 1 fois sur 5 est monoparental *(1 fois sur 3 sur la CdA).*

***Ménage** : ensemble des personnes habitant un même logement avec ou sans lien de parenté et quelque soit celui-ci.*
***Famille** : il peut s'agir d'un couple (marié, pacsé ou en union libre) avec ou sans enfant de moins de 25 ans vivant au foyer ou d'un foyer monoparental.*
***Autre ménage sans famille** : il s'agit notamment des colocataires.*

Evolution de la taille moyenne des ménages *(Nombre moyen d'occupants par résidence principale)*

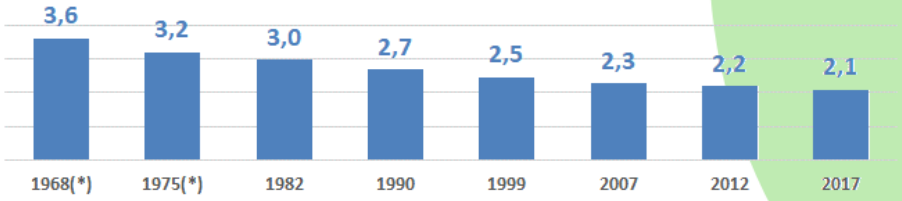

Type de ménages - *Source Recensement 2017*

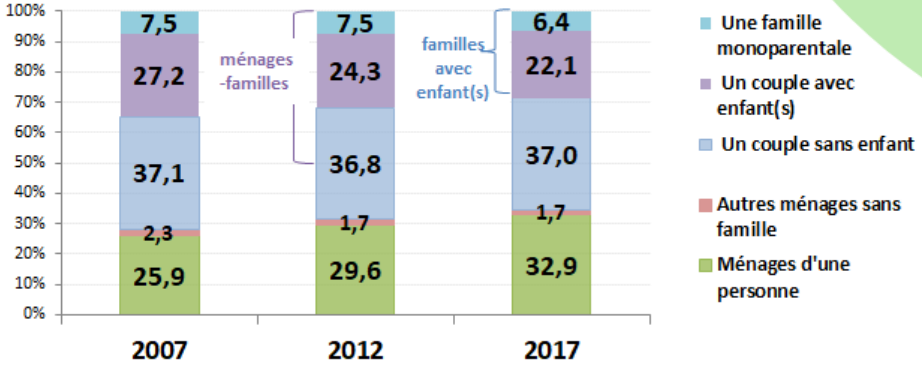

Ménages et structures familiales			
Ménages	2017	**3 290**	*100%*
Population des ménages	2017	6 820	
Taille moyenne des ménages (personnes/ménage)	2017		**2,1**
Ménages d'une seule personne	2017	1 080	***33%***
Ménages-familles	2017	2 150	***65%***
Ménages-familles couple sans enfant	2017	1 220	*37%*
Ménages-familles couple avec enfant(s)	2017	730	*22%*
Ménages-familles monoparentaux	2017	210	*6%*
part des ménages-familles couples sans enfant parmi les ménages-familles	2017		*57%*
part des ménages-familles couples avec enfant(s) parmi les ménages-familles	2017		*34%*
part des ménages-familles monoparentaux parmi les ménages-familles	2017		*10%*
part des ménages-familles avec enfants parmi les ménages-familles	2017		*43%*
part des ménages-familles monoparentaux parmi les ménages-familles avec enfant(s)	2017		*22%*

Mixité familiale

Disparités infracommunales

Des différences assez peu significatives entre les quartiers

- ✓ Néanmoins, on remarque **davantage de couples sans enfant dans le Bourg** au détriment des familles avec enfants en lien avec l'âge des ménages, sensiblement plus âgés sur Le Bourg avec des enfants ayant quitté le domicile familial.

- ✓ **Une proportion de familles monoparentales un peu plus élevée sur l'Est**.
- ✓ Néanmoins au regard du poids de chaque quartier dans la commune environ 100 des 220 familles monoparentales habitent à l'Ouest.

- ✓ Environ 6 sur 10 des personnes très âgées vivant seules à leur domicile habitent le quartier Ouest (env. 150/260) et 3 sur 10 sur le Bourg.

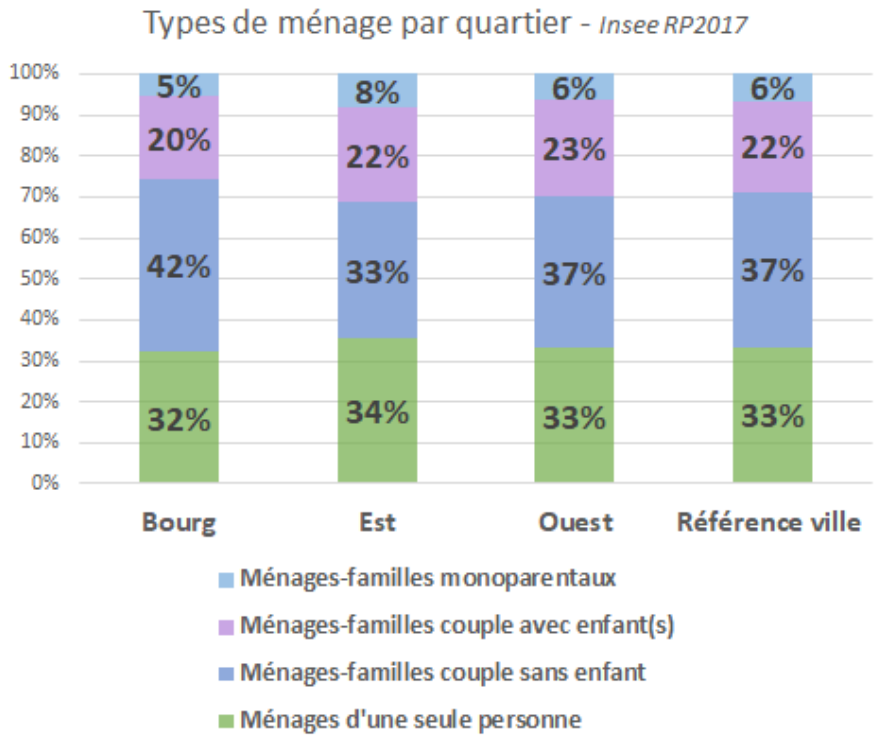

CÉAS Vendée

Mixité socioprofessionnelle

Activités et emploi

Parmi l'ensemble de la population de 15 ans et + :

44% de retraités *(32% sur l'ens. de la CdA)*, une valeur à 78% chez les 55 ans et + ;

13% de sans activité *(CdA : 16%)*, une valeur a 74% chez les 15-24 ans.

Un taux d'activité de **73%** et un taux d'emploi de **66%** chez les 15-64 ans *(vs CdA 72% et 61%).*

soit un taux d'emploi assez élevé témoignant d'un chômage moins prégnant que sur l'ensemble de l'agglomération.

- des taux plus élevés de 4 points chez les hommes que chez les femmes,
- un taux d'emploi très élevé chez les 25-54 ans *(vs CdA 80%).*

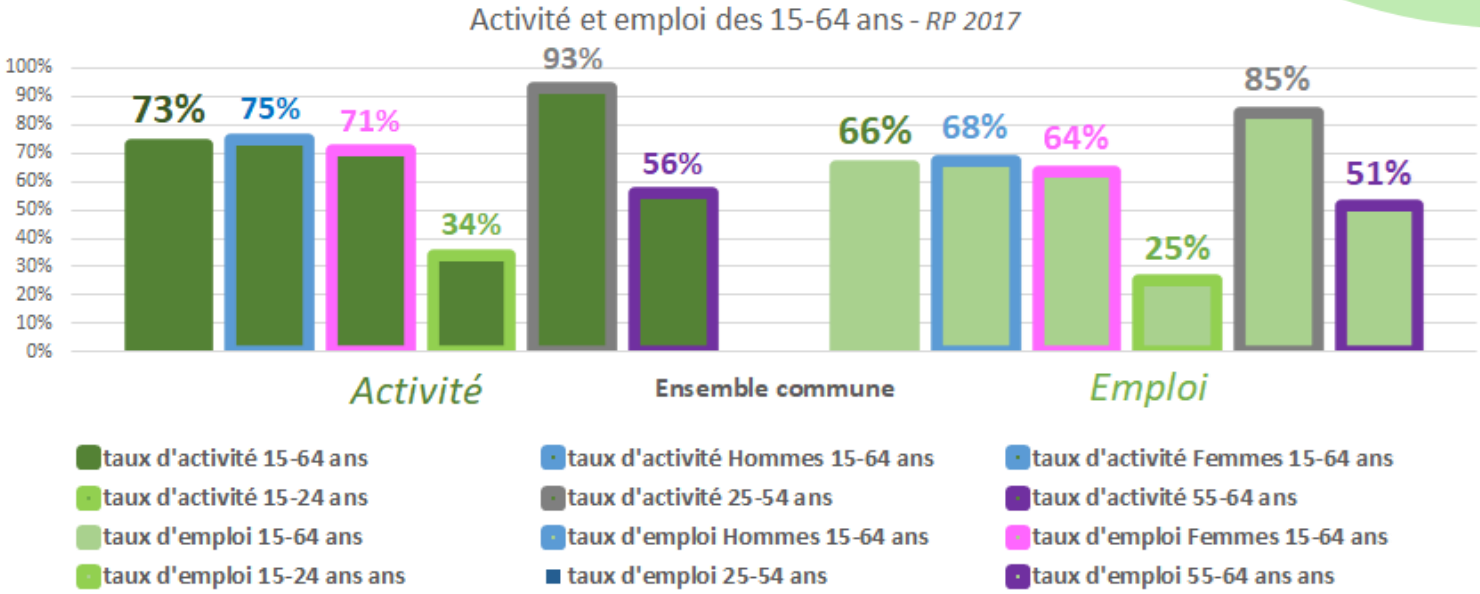

Taux d'activité des 15-64 ans *= actifs 15-64 ans / Pop 15-64 ans.*
Taux d'emploi des 15-64 ans *= actifs 15-64 ans ayant un emploi / Pop 15-64 ans.*

CÉAS Vendée

Mixité socioprofessionnelle

Emploi et actifs

- Environ 3 150 emplois sur la commune soit environ 122 emplois pour 100 actifs résidents ayant un emploi.
- Des emplois occupés à environ 80% par des non résidents sur Lagord alors qu'à l'inverse 80% des actifs lagordais ayant un emploi ne travaillent pas sur la commune.

D'importants chassés croisés entrants et sortants chaque jour sur la commune.

- En effet la part des emplois ouvriers et employés sur la commune est supérieure à la part des ouvriers et employés actifs résidents sur la commune ; **les ouvriers-employés sont surreprésentés dans les navettes domicile-travail entrantes.**
- Alors que la part des emplois cadres et professions intermédiaires est inférieure à la part des cadres et prof. interm. actifs habitant la commune, **les cadres et prof. interm. sont surreprésentées dans les navettes sortantes.**

	Année	Référence ville	
		nombre (numéra-teur indicateur)	*indicateur calculé*
Emplois dans la zone	2017	3 150	
Actifs 15 ans et + ayant un emploi résidant dans la commune	2017	2 570	
Indice de concentration de l'emploi *(emplois pour 100 actifs occupés résidents)*	2017		*122*
Actifs résidents travaillant dans leur commune de résidence (nombre et % des actifs 15 ans et +)	2017	590	*23%*
Actifs résidents travaillant hors de leur commune de résidence (navettes sortantes) (nombre et % des actifs 15 ans et +)	2017	1 980	*77%*
Emplois de la commune occupés par des non résidents de la commune (navettes entrantes) (nombre et % des emplois)	2017	2 560	*81%*

	Population active de 15 ans et + résidente de la commune				Emplois situés sur la commune
source : RP2017	ensemble	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +	ensemble
commune	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*
cadres-prof interm	49%	18%	**50%**	**52%**	41%
ouvriers-employés	44%	**76%**	43%	39%	53%
CA	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*	*100,0%*
cadres-prof interm	44%	26%	46%	44%	44%
ouvriers-employés	48%	72%	46%	43%	48%

- Parmi les actifs lagordais, les ¾ des jeunes de moins de 25 ans sont employés ou ouvriers (76%), une proportion légèrement supérieure à celle observée sur la CdA.
- Alors qu'au-delà de 25 ans, la moitié des actifs est cadre ou prof. interm. et la part des cadres et prof. interm. est supérieure sur Lagord comparativement à l'ensemble des actifs de la CdA.

→ A l'âge où l'on souhaite accéder à la propriété, les jeunes souhaitent-ils et peuvent-ils rester sur Lagord au regard de l'offre immobilière ?

CÉAS Vendée

Mixité socioprofessionnelle

Environ 2 830 lagordais sont des actifs 15-64 ans

- 111 cadres ou professions intermédiaires pour 100 ouvriers ou employés,
- 82% de salariés (CdA 85%) en lien avec une assez forte présence d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, indépendants, non salariés,
- 17% de salariés à temps partiel (CdA 19%) une valeur 3 fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes, comme habituellement rencontré,
- 13% de salariés sur un emploi dit précaire (non CDI et non titulaire de la fonction publique) soit une moindre précarité que sur l'ensemble de l'agglomération (CdA 18%).

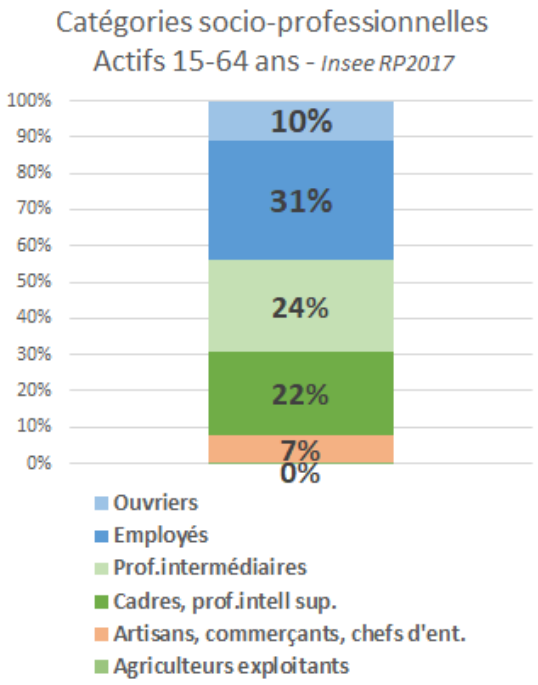

Population 15-64 ans	2017	3 870	***100%***
Activité : actifs et taux d'activité des 15-64 ans (Actifs 15-64 ans/Pop 15-64 ans)	2017	**2 830**	***73%***
Actifs 15-64 ans Agriculteurs exploitants (nombre et en % des actifs 15-64 ans)	2017	10	*0%*
Actifs 15-64 ans Artisans, Comm., Chefs entr. (nombre et en % des actifs 15-64 ans)	2017	200	*7%*
Actifs 15-64 ans Cadres, Prof. intel. sup. (nombre et en % des actifs 15-64 ans)	2017	620	*22%*
Actifs 15-64 ans Prof. intermédiaires (nombre et en % des actifs 15-64 ans)	2017	680	*24%*
Actifs 15-64 ans Employés (nombre et en % des actifs 15-64 ans)	2017	880	*31%*
Actifs 15-64 ans Ouvriers (nombre et en % des actifs 15-64 ans)	2017	300	*10%*
indice d'équilibre catégoriel des actifs 15-64 ans (cadres ou prof. Interm pour 100 ouvriers ou employés)	2017		111
Salariés de 15 ans et + parmi les actifs occupés de 15 ans et +	2017	**2 120**	*82%*
Salariés à temps partiel parmi les salariés de 15 ans et +	2017	360	*17%*
Salariés à temps partiel parmi les salariés de 15 ans et + - Hommes	2017	80	*8%*
Salariés à temps partiel parmi les salariés de 15 ans et + - Femmes	2017	280	*25%*
Salariés de 15 ans et +ayant un emploi stable (CDI et Fonct. Pub.) (nombre et taux d'emploi stable des salariés 15 ans et +)	2017	1 850	*87%*
Salariés de 15 ans et +ayant un emploi précaire (CDD, stag, apprenti, interim,empl aidé) (nombre et taux de précarité des salariés 15 ans et +)	2017	270	*13%*

CÉAS Vendée

Mixité socioprofessionnelle

Disparités infracommunales

En proportion :

- ✓ Davantage d'employés sur l'Est,
- ✓ Davantage de cadres-professions intermédiaires et artisans, commerçants, chefs d'entreprises sur le Bourg.

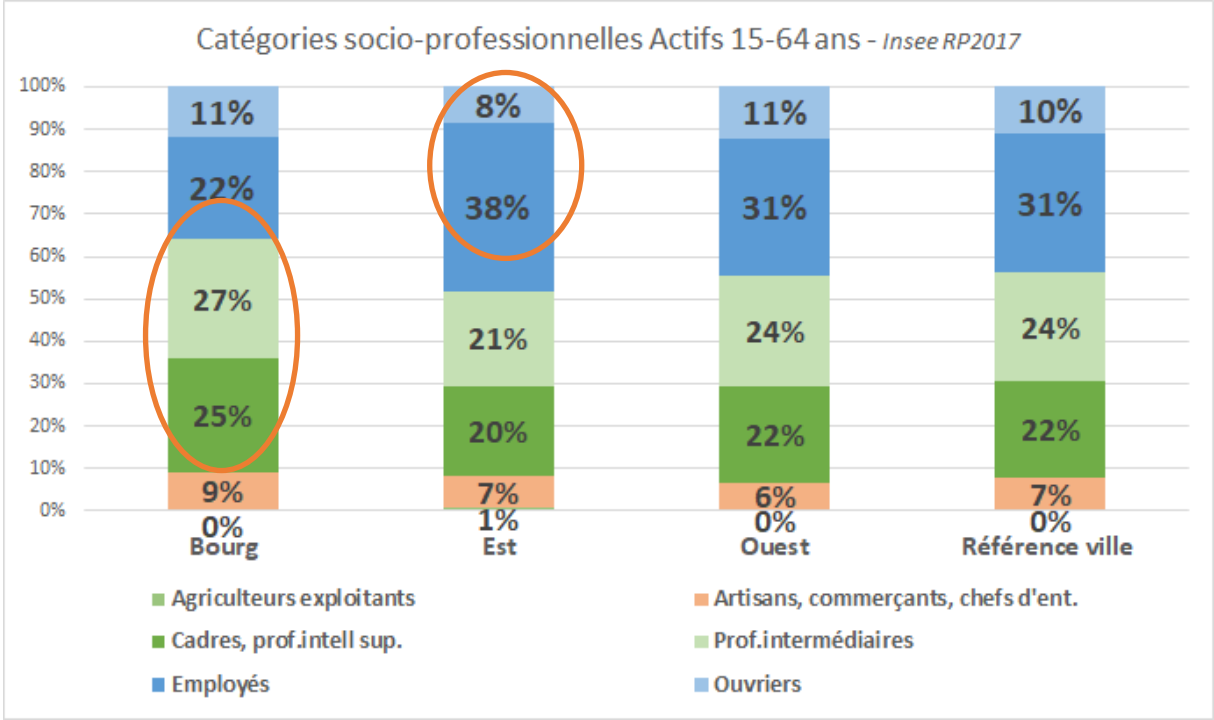

Mixité sociale

Statut d'occupation du logement

- **Globalement, plus de 7 ménages sur 10 sont propriétaires occupants de leur logement.**
- **Avec de fortes disparités** entre le centre-bourg et les quartiers Est et Ouest où le locatif est beaucoup plus présent.
- Le locatif social concentré à l'Ouest et plus précisément au sud-ouest au-delà du contournement (quartier La vallée).

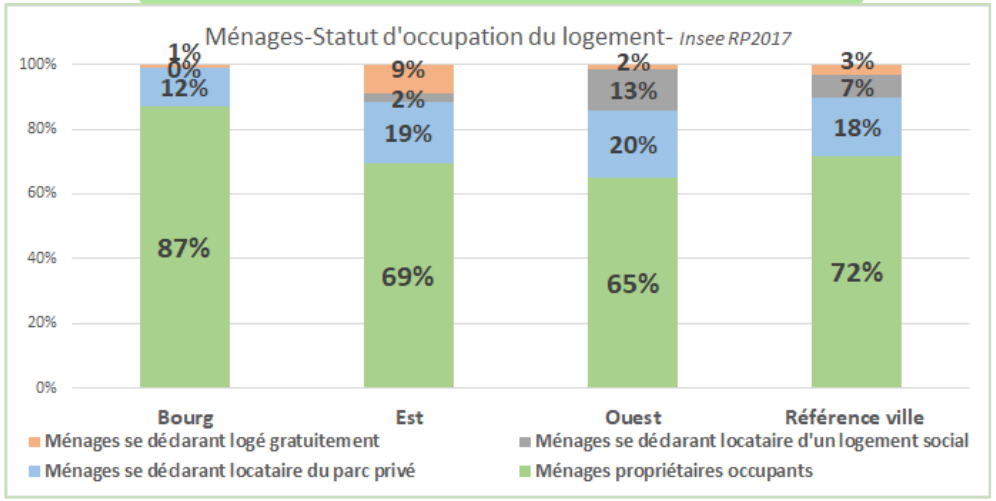

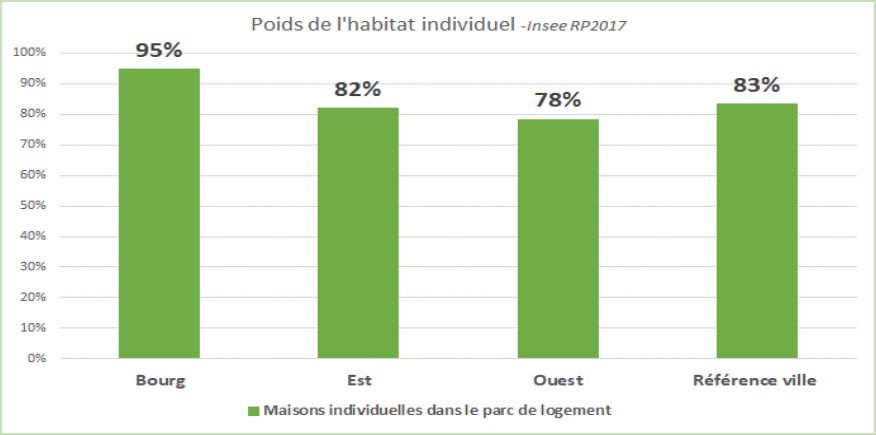

- Ceci en lien avec le type d'habitat.

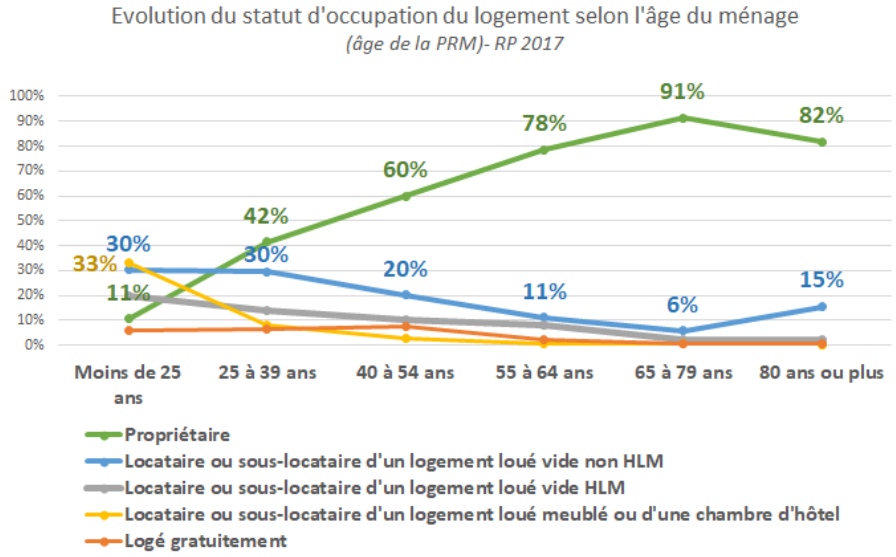

Le statut d'occupation est très lié à l'âge, évoluant au fil des années au gré du parcours résidentiel des ménages.

A partir de 80 ans, la part des ménages propriétaires occupants diminue en lien avec le départ de leur domicile en maison individuelle de personnes très âgées lagordaises qui deviennent locataires sur le parc privé et/ou avec l'arrivée sur la commune de personnes très âgées qui s'installent alors en location et plus souvent en appartement.

Mixité sociale

Statut d'occupation du logement et renouvellement

- Près de 400 ménages âgés de 80 ans et + sont propriétaires occupants.
- Ils représentent 17% des ménages propriétaires (alors que les moins de 40 ans ne représentent que 7% des ménages propriétaires).
- 12% du total des ménages lagordais et 11% du parc de logements.
- **Dans les prochaines années, c'est donc plus d'un logement sur 10 au minimum qui va être libéré** en lien avec le renouvellement des générations et le départ de leur domicile de ces personnes très âgées.

- Vente du logement :
  - acquisition pour y habiter = nouvelle résidence principale pour un ménage, enjeu : attirer des ménages plus jeunes / frein : le coût du logement ;
  - acquisition au titre de résidence secondaire ;
  - acquisition par un promoteur pour remplacement par immeuble collectif (compatibilité PLU ?).
- Logement non mis en vente et conservé par les enfants au titre de résidence secondaire familiale en l'attente ou non d'une succession ⇨ frein à la croissance et au renouvellement /rajeunissement de la population de la commune.

	Année	Référence ville	
		nombre (numéra-teur indicateur)	*indicateur calculé*
Ménages âgés de moins de 40 ans	2017	460	
Ménages propriétaires occupants âgés de moins de 40 ans (nombre et part parmi les ménages de moins de 40 ans)	2017	170	*37%*
part des ménages âgés de moins de 40 ans parmi les ménages propriétaires occupants	2017		***7%***
Ménages âgés de 80 ans et +	2017	480	
Ménages propriétaires occupants âgés de 80 ans et +	2017	390	*81%*
part des ménages âgés de 80 ans et + parmi les ménages propriétaires occupants	2017		***17%***

CÉAS Vendée

Mixité sociale

Revenus des ménages - Pauvreté

Définitions

- *Le **champ couvert** est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite…).*
- ***Revenu disponible** = ensemble des revenus + prestations sociales perçues – impôts directs payés (IRPP,TH,CSG, CRDS).*
- ***Unité de consommation (UC)** = 1 pour la personne de référence du ménage, 0,5 pour chaque autre personne de 14 ans et + et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.*
- *Revenus disponibles par UC est appelé **niveau de vie**.*
- *Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine, 1056€/mois pour une personne vivant seule en 2017.*

Source Insee-FILOSOFI 2018 – Non disponibles pour Lagord à l'infra communal.

- Environ 2 ménages fiscaux lagordais sur 3 sont imposés, une valeur nettement supérieure à la moyenne de la CdA.

- **La moitié des ménages de la commune vit avec revenu disponible par UC est inférieur à 26 330 €/an** soit l'équivalent de presque 2 200 €/mois pour une personne vivant seule (1UC) ou de 5 050 €/mois pour un couple avec 2 enfants un de moins de 14 et un de 14 ans ou + (2,3 UC).

  Un niveau de vie 16% supérieur à la moyenne de la CdA et 24% supérieur à la valeur départementale.

- Enfin, **6% des ménages** sont considérés comme monétairement pauvre c'est-à-dire **vivent avec un revenu annuel disponible/UC inférieur à 12 666 €/an** *(60% du revenu disponible médian par UC valeur nationale), (soit en moyenne moins de 1 056 €/mois pour une personne vivant seule ou par exemple 2 639 €/mois pour un couple avec 2 enfants de plus de 14 ans (2,5 UC)).*

  Une valeur moitié moindre environ à la valeur de l'ensemble de la CdA et du département. *(France métropolitaine : 14,5%).*

Revenus	Lagord (17200)	CA de la Rochelle (241700434)	Charente-Maritime (17)
Nombre de ménages fiscaux en 2018	3 321	80 028	301 130
Part des ménages fiscaux imposés en 2018, en %	65	54,6	48,1
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018, en euros	26 330	22 740	21 280
Taux de pauvreté en 2018, en %	6	11,7	12,8

Mixité sociale

Revenus des ménages - Pauvreté

- Taux de pauvreté par âge non disponible *(valeurs inférieures au secret statistique)* mais en règle générale, le taux de pauvreté diminue avec l'âge avec un taux de pauvreté pouvant être 4 fois supérieur chez les moins de 30 ans comparé au 65 ans et +. *(ens CdA : taux de pauvreté ensemble population 12%, moins de 30 ans : 23% vs 75 ans et +: 6% avec une baisse continue avec l'avancement en âge).*
- Corrélativement, le taux de pauvreté est plus élevé chez les locataires que chez les propriétaires.

Définitions

- *Le **champ couvert** est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite…).*
- ***Revenu disponible** = ensemble des revenus + prestations sociales perçues – impôts directs payés (IRPP,TH,CSG,CRDS).*
- ***Unité de consommation (UC)** = 1 pour la personne de référence du ménage, 0,5 pour chaque autre personne de 14 ans et + et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.*
- *Revenus disponibles par UC est appelé **niveau de vie**.*
- *Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine, 1056€/mois pour une personne vivant seule en 2017.*

Source Insee-FILOSOFI 2018 – Non disponibles pour Lagord à l'infra communal.

	2018
Nombre de ménages fiscaux	3 321
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	7 230
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	26 330
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	65

Mixité sociale

Pauvreté - Précarité

Environ 300 ménages allocataires sont dépendants des prestations CAF *(à au moins 50%)* soit presque ¼ des allocataires CAF.

Parmi eux environ 230 ménages, soit un peu moins de 1/5 des allocataires **sont dépendants à 100%** *c'est-à-dire que leurs ressources reposent en totalité sur les prestations CAF* **soit presque 80% des allocataires dépendants.**

⇨ Des valeurs élevées, plus élevées que sur l'ensemble de la CdA *(20% d'allocataires dépendants, 12% dépendants à 100% qui représentent donc 59% des allocataires dépendants).*

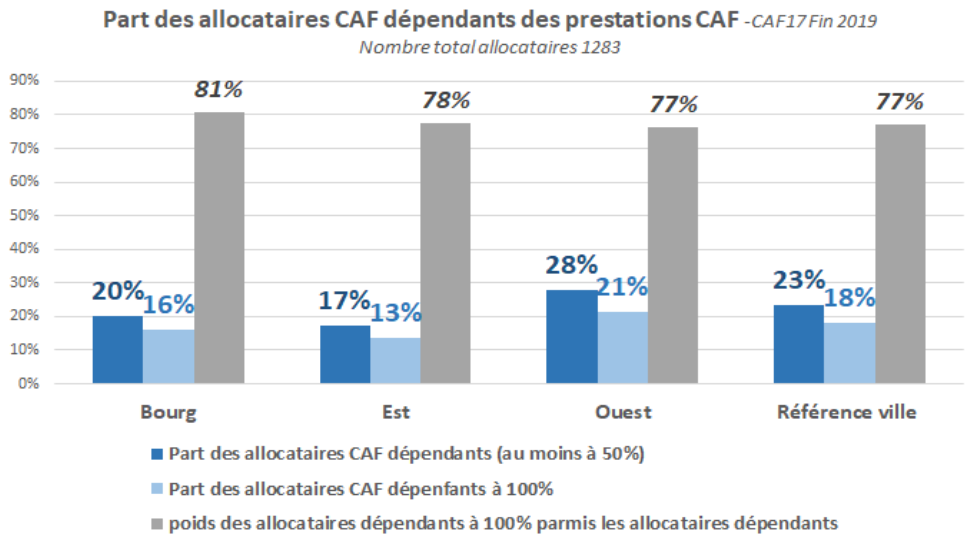

C'est sur le quartier Ouest qu'ici encore, les indicateurs sont les plus forts, ainsi concentre–t-il 55% des allocataires dépendants et des allocataires dépendants à 100%.

Dépendance aux prestations :
Sont dits dépendants les ménages allocataires dont au moins 50% des ressources correspondent à des prestations CAF.
Parmi eux, des ménages sont dépendants à 100%, les prestations CAF constituant leurs uniques ressources.

⇨ La population allocataire CAF sur Lagord est davantage précarisée que sur l'ensemble de la CdA avec une dépendance plus importante aux prestations.
De plus, lorsqu'il y a dépendance, celle-ci est forte puisque 8 fois sur 10 elle est totale.

Mixité sociale

Pauvreté - Précarité

1 283 ménages allocataires CAF fin 2019 sur Lagord, soit environ 40% des ménages couverts par au moins une prestation CAF (valeur identique à valeur Ens.CdA).

- **1/3 environ des ménages allocataires** *(pris en compte pour le calcul des revenus soit 90% du total des allocataires)* **vit sous le seuil de bas revenus.**

Une valeur identique à celle observé sur l'ensemble de la CdA de la Rochelle.

C'est à l'Est que la valeur est la plus faible avec une légère surreprésentation des bas revenus à l'Ouest au regard du taux de bas revenus sur le quartier et du poids du quartier dans l'ensemble des ménages.

***Le seuil de bas revenu pour 2019 est de 1 096 €/mois par unité de consommation**, c'est-à-dire pour une personne vivant seule.*

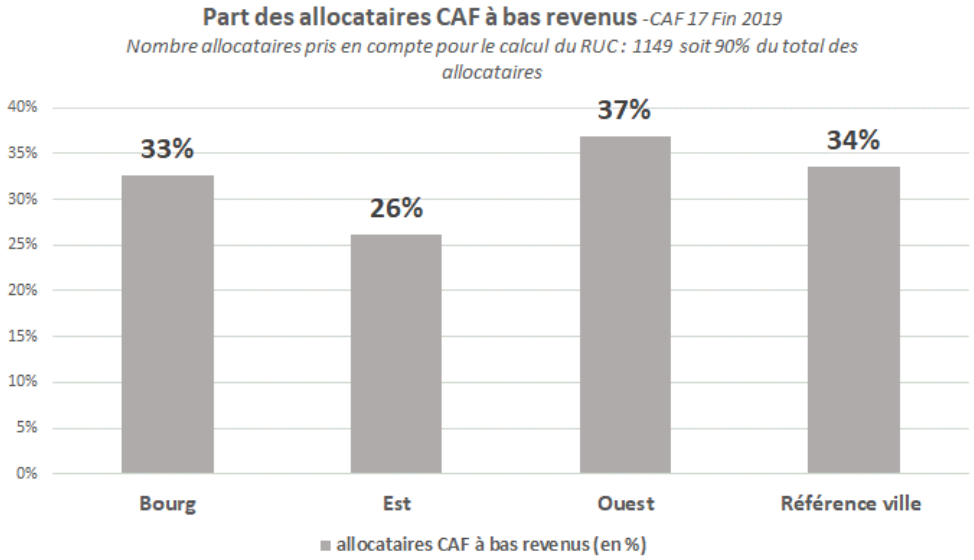

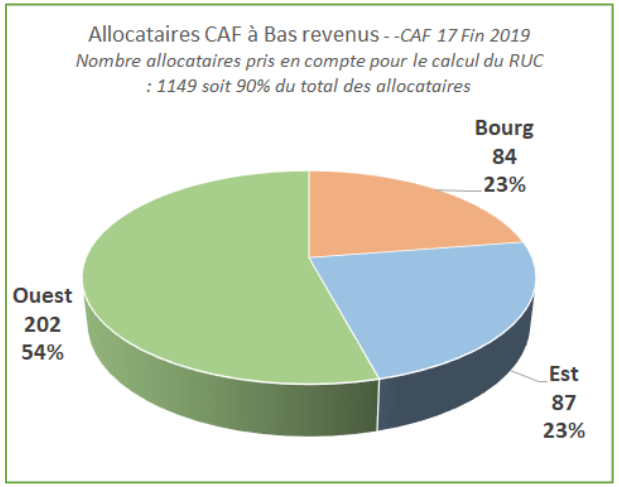

Mixité sociale

Pauvreté - Précarité

- Fin 2020, 510 demandeurs d'emploi catégorie ABC en fin de mois (DEFM) *(CdA 16 758),*
- + 6,2% par rapport à décembre 2019 *(CdA : +4,7%),*
- Une hausse continue depuis décembre 2017,
- Presque la moitié d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur *(CdA 37%),*
- Parmi eux ¼ est demandeur d'emploi depuis au moins 2 ans *(CdA 26%).*

Demandeurs d'emploi en fin de mois de toutes catégories	**fin 2019**	570	100%
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A (nombre et % parmi ensemble DEFM)	fin 2019	320	56%
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC (nombre et % parmi ensemble DEFM)	fin 2019	**510**	89%
BASE 100 : Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC	fin 2019	*510*	*100%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC-Hommes	fin 2019	220	*43%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC-Femmes	fin 2019	290	*57%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC - < 26 ans	fin 2019	70	*14%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC - 50 ans et +	fin 2019	160	*31%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC -Niveau de formation BAC	fin 2019	110	*21%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC -Niveau de formation supérieur au BAC	fin 2019	230	*45%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC - moins de 12 mois	fin 2019	270	*52%*
Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC - 2 ans et +	fin 2019	130	*26%*

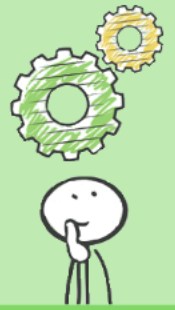

Enfin, allocataires fin décembre 2019 (pourcentages arrondis) :

- 7% des allocataires CAF sont bénéficiaires du RSA *(12% sur la CA)* (93 personnes),
- 7% des allocataires CAF sont bénéficiaires de l'AAH *(8% sur la CA)* (89 personnes),
- 31% sont bénéficiaires de la prime d'activité.

CÉAS Vendée

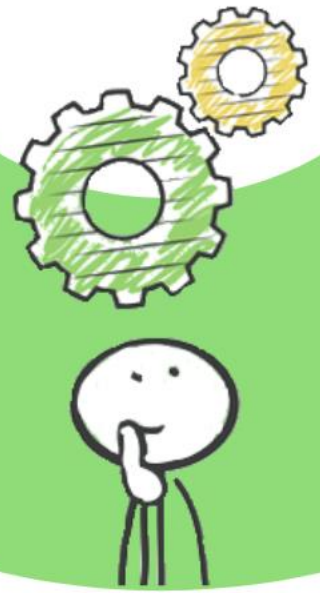

Personnes en précarité sociale

La vision des partenaires

Le parc de logements sociaux est passé de 7 à 15% - mais demeure **en dessous du seuil légal** (25%).

Les logements sociaux en construction sur le quartier du Lignon vont amener des catégories sociales moyenne sur la commune.

Peu de mouvements dans les logements sociaux : des locataires avec des surloyers et des appartements surdimensionnés (étude bailleurs sociaux en cours).

Des **délais longs** pour accéder aux logements sociaux (2 ans en moyenne).

Une absence de logements d'urgence sur la commune pour faire face à des situations de crise (violences conjugales…).

Une **image de commune riche**, mais avec des **situations très contrastées.**

Des personnes précaires **peu visibles** sur la commune « sous les radars ».

Des difficultés pour identifier ces personnes – **peu de demandes d'aide** arrivent au CCAS.

14% des familles qui utilisent la cantine scolaire paient le **repas au tarif minimum à 1 €.**

Augmentation des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire depuis 1 an : 24 actuellement (17 en moyenne en 2019) – *Rapport activité CCAS 2019.*

Définition

- *« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré-assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. » J.WRESINSKI*

CÉAS Vendée

Ressources locales

pour les personnes en précarité sociale

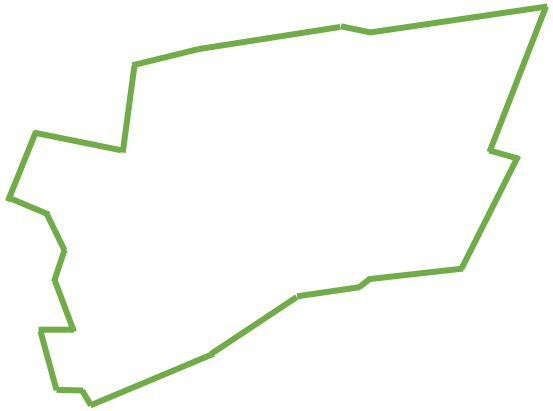

Actions du CCAS et de la commune

- Distribution alimentaire hebdomadaire + colis Noël,
- Tarification sociale et solidaire sur le réseau Yelo (aide CdA + CCAS Lagord en complément pour PA – PH avec revenus < 750 €/mois),
- Une ligne « Aides financières facultatives » (hors aides légales) dans le budget du CCAS – environ 7 700 € en 2019,
- Cours de français pour les migrants assuré par des bénévoles,
- Atelier équilibre – Cycle ciné Séniors,
- Soutien aux associations à caractère social (subventions) + mise à disposition de l'espace Relais des Solidarités,
- Offre mutuelle tarifs négociés « ma commune, ma santé ».

Partenaires de terrain

- 5 Comités de quartier (animation des quartiers),
- Centre socio culturel Les 4 Vents (ateliers lien social et lutte contre la fracture numérique),
- Partenariat commune / Préfecture Charente Maritime et association Altea Cabestan (accueil de personnes migrantes sur la commune - 3 familles accueillies en 2019),
- Partenariat avec les associations de solidarité de la CdA (Secours populaire, Resto du cœur…).

Logements sociaux

- La commune de Lagord recense début 2019, 525 logements sociaux (200 de plus qu'en 2018 grâce aux nouveaux logements Horizon Habitat). Déficit résiduel au regard de l'obligation de 25% d'environ 350 logements.

CÉAS Vendée

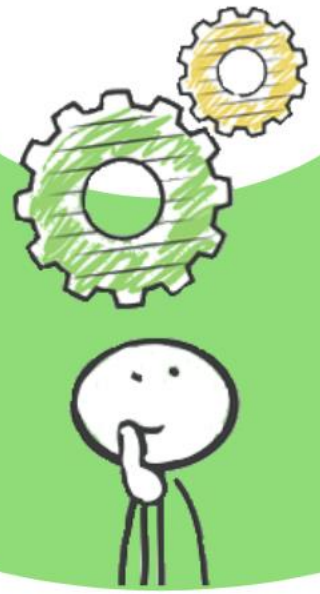

Personnes en situation de handicap

La vision des partenaires

Historiquement, beaucoup **d'actions développées en direction des personnes âgées,** qui **pourraient être ouvertes aux personnes en situation de handicap.**

Peu d'offres qui associent les **personnes en situation de handicap** et les **personnes âgées**, alors que **certaines problématiques sont communes** : isolement, santé, sports adaptés…

Des zones de la commune **non accessibles** aux personnes à mobilité réduite (trottoirs étroits du centre bourg).

Bonne desserte des bus et accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Personnes en situation de handicap

Partenariat avec foyer de vie du Bonnodeau (25 résidents + 15 places en accueil de jour) pour la réalisation d'activités (cabines Troc Livres – retraite aux flambeaux annuels…),
Partenariat avec APF France Handicap,
Aides individuelles pour aménagement du logement et transport,
Programme de mise en accessibilité (bâtiments) et réaménagement voirie en cours.

La ville de Lagord

Points de fragilité des différents quartiers

L'est : *un quartier moins vieilli, plutôt actif et modeste*

- un peu moins vieilli avec d'avantage de personnes vivant seule, mais pas chez les personnes très âgées, et de ménages monoparentaux,
- moins diplômé avec davantage d'ouvriers et d'employés mais avec un taux d'emploi plus élevé,
- générant un taux moindre de bas revenus et de dépendance aux prestations CAF.

Le Bourg : *un quartier globalement moins socialement fragilisé*

- mais lorsque la dépendance aux prestations est présente c'est plus souvent une forte dépendance à 100%,
- un quartier démographiquement très vieilli, un niveau de diplôme moins élevé en lien avec la structure par âge (phénomène générationnel) alors que parmi les actifs la part des employés et ouvriers est beaucoup plus faible.

L'Ouest : *un quartier proche de la moyenne communale en lien avec son poids dans l'ensemble de la commune (50%)*

Néanmoins un quartier qui concentre l'habitat social et se démarque par :

- son taux de pauvreté avec une forte proportion de bas revenus et une forte dépendance aux prestations sociales (au moins à 50%),
- un plus fort isolement des personnes très âgées.

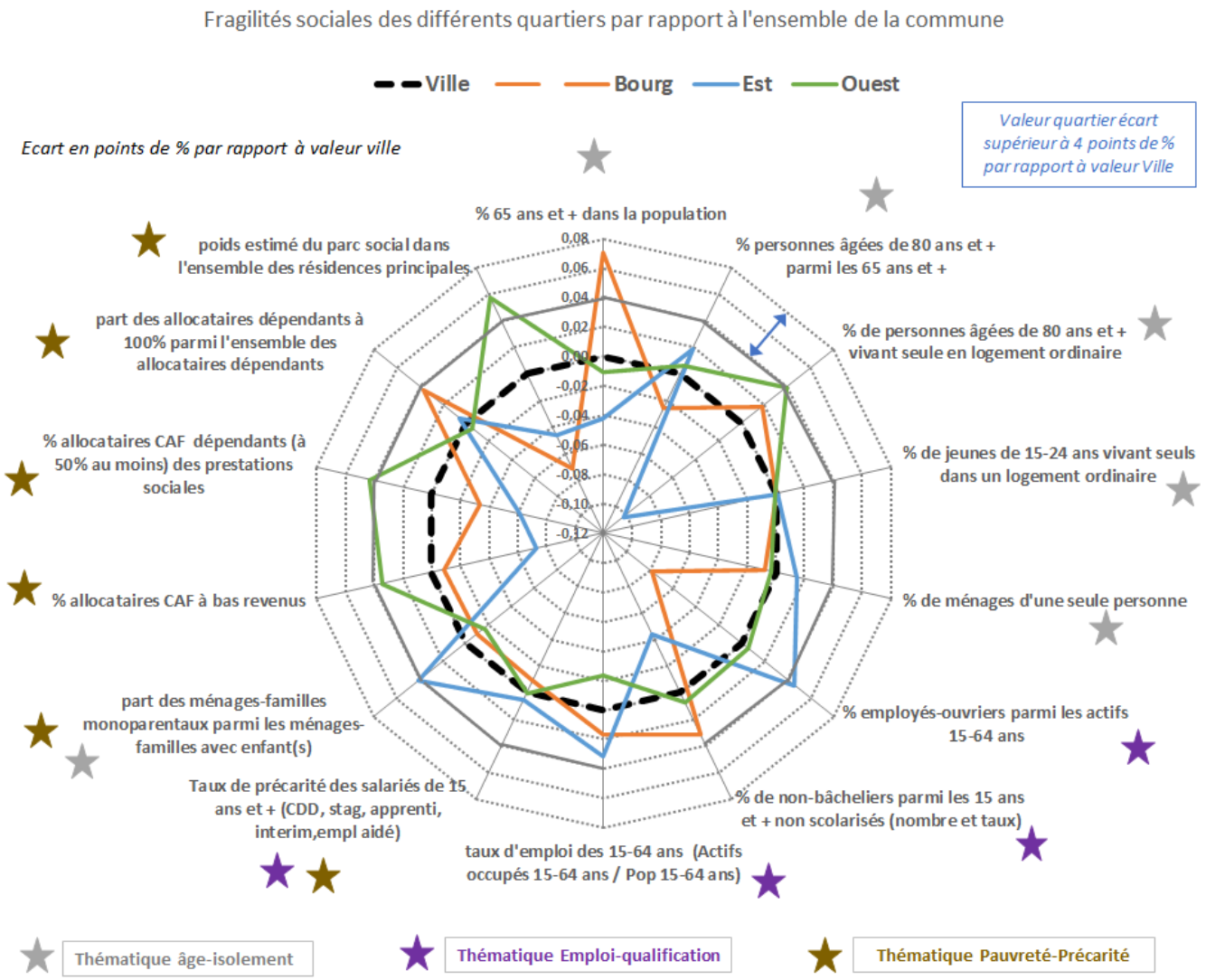

Crédit photo : photothèque CCAS Lagord

Éléments qui se dégagent du diagnostic

LES POINTS FORTS

- *Projets immobiliers à court terme qui devraient diversifier la population (arrivées de jeunes et de catégories socio-professionnelles moyennes),*
- *Perspectives de renouvellement des générations dans les 10 ans (une opportunité ?),*
- *Une solidarité qui s'exprime à travers une diversité associative,*
- *Des services diversifiés présents sur la commune pour tous les âges.*

LES LEVIERS

- *Fort taux d'emploi sur la commune et dynamisme économique,*
- *Un territoire plutôt aisé (niveau de ressources),*
- *Une volonté politique de répondre aux besoins (ABS, projet Lagord 2040…),*
- *Inscription dans la CdA qui permet de développer des projets d'envergure pour la commune (Pôle Atlantec, installation CFA, réseau bus…).*

Enfance-Jeunesse

- **Une diminution du nombre d'enfants :**
  - Une commune en perte d'élan démographique (- 16% de jeunes de moins de 11 ans en 5 ans) mais légère reprise de la natalité depuis 2018 (pérenne ?) même si la population qui procrée (30 à 44 ans) tend à diminuer sur la période 2012-2017 ;
  - Aujourd'hui, près de 2 familles sur 3 n'ont pas ou plus d'enfant de moins de 25 ans vivant au foyer (pour 55% sur l'ensemble de la CdA de La Rochelle) ;
  - Données qui interrogent au regard de certains éléments indiqués dans les ateliers (augmentation des effectifs des écoles élémentaires) : phénomène migratoire des communes avoisinantes lié en partie aux déplacements quotidiens de travail ? Etude en cours sur l'évolution des effectifs scolaires ;
  - Mais les projets d'habitats devraient avoir un impact sur l'évolution du nombre d'enfants sur la commune.

- **Un impact de l'implantation du CFA et de la Résidence Horizon Habitat :**
  - Une augmentation de jeunes significative sur la commune.
  - *La place des jeunes sur la commune / versus attrait pour la ville centre de La Rochelle.*

Habitat

- Un parc de **3 700 logements occupés à 89 % en résidence principale**, sans disparités significatives selon les quartiers.
- Globalement, plus de 7 ménages sur 10 sont propriétaires occupants de leur logement.
  - De fortes disparités entre le centre-bourg et les quartiers Est et Ouest où le locatif est beaucoup plus présent.
- Des constructions de logements supplémentaires absorbés pour une part par une baisse de la taille moyenne des ménages (2,1 en 2017) : pour la même population, nécessité de plus de logements - (un ménage sur 3 correspond à une personne vivant seule).
- Un programme de logements, dont des logements collectifs, qui va se conjuguer dans les dix prochaines années avec la libération de 10 % de logements (plutôt individuels), en lien avec le renouvellement des générations.
  - *Ces logements serviront-ils à de jeunes familles* (problème du prix du foncier) : ¾ des lagordais de moins de 25 ans actifs sont employés-ouvriers. Des salariés qui travaillent sur Lagord ne peuvent s'y loger. *Faut-il développer encore plus les logements sociaux ? Collectifs ? Intergénérationnels ?*

Personnes âgées et personnes en situation de handicap

- **Plus de personnes âgées : gérontocroissance et vieillissement**
  - Un vieillissement qui s'accélère : 1 Lagordais sur 3 a plus de 65 ans (à peine ¼ sur l'ensemble de la CdA) - augmentation de 14% des plus de 80 ans (35% des personnes âgées de 65 ans et plus ont 80 ans et plus). Le Bourg est significativement plus vieilli que les autres quartiers.
  - Parmi l'ensemble de la population de 15 ans et + : 44% de retraités (CdA : 32%)

    → des besoins distincts pour deux générations différentes (jeunes retraités et personnes très âgées).
  - Des personnes de plus de 80 ans qui vivent plutôt en logement ordinaire (620) - parfois seules (260) : peu de dépendance actuellement, mais des besoins qui vont aller croissant dans les prochaines années (isolement, repérage des difficultés cognitives plus difficile, déplacements, logements adaptés, animations, accès au numérique…).
  - Baisse des propriétaires occupants à partir de 80 ans (82%) et augmentation des locations en parc privé (15%) – pas forcément en logement social.

    → Résidences seniors ? Habitat intergénérationnel ?
  - 29 personnes de plus de 60 ans touchent l'APA-Domicile (données CCAS 2019) – 11 personnes en attente d'une place en SSIAD.

    → Services d'aide à domicile pour les aider dans la vie quotidienne.

- **Les problématiques des personnes en situation de handicap (isolement, santé…) peuvent rejoindre celles des personnes âgées**

Ressources / Précarité

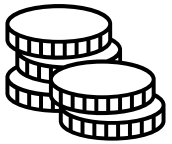

- Des lagordais **plutôt aisés** dans l'ensemble
  - Environ 2 ménages fiscaux lagordais sur 3 sont imposés, une valeur nettement supérieure à la moyenne de la CdA *(Filosofi 2018) ;*
  - Un **niveau de vie de 16% supérieur à la moyenne de la CdA** et de 24% supérieur à la valeur départementale *(Filosofi 2018) ;*
  - **Un taux d'activité de 73% et un taux d'emploi de 66% chez les 15-64 ans** (vs CdA 72% et 61%).

- Une **précarité importante pour une petite part de la population** avec peu de demandes d'aide qui parviennent au CCAS
  - **6% des ménages sont considérés comme monétairement pauvres**, c'est-à-dire avec un revenu annuel disponible inférieur à 12 666 €/an soit 1 055 €/mois *(revenus 2018) ;*
  - **1/3 environ des ménages allocataires CAF vit sous le seuil de bas revenus** *(fin 2019) ;*
  - **300 ménages sont dépendants des prestations CAF** *(>= 50 % de leurs ressources)* dont **230 dépendants à 100 %** *(fin 2019) ;*
  - **180 ménages perçoivent les minimas sociaux versés par la CAF** (RSA 93 personnes - AAH 89 personnes) *(fin 2019) ;*
  - 14% des familles qui utilisent la cantine scolaire paient le repas au tarif minimum à 1 € ;
  - **Augmentation des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire depuis 1 an** : 24 actuellement (17 en moyenne en 2019).

Une montée de l'isolement

- **Plus de personnes vivant seules, quel que soit leur âge**
- **Hausse de leur nombre et de leur proportion dans la commune**

  - 1 ménage sur 3 correspond à une personne vivant seule.
  - Les ateliers menés en 2021 avec la population lors de l'ABS, après plusieurs mois de confinement, ont mis en évidence le **besoin énorme de liens sociaux**, au travers notamment d'activités de loisirs. Ces points rejoignent plusieurs autres éléments : les enseignements de l'enquête réalisée avec la population Lagordaise, les micro-trottoirs réalisés par le CSC cette même année.

    Conjoncturel ou tendance de fond ?

    Comment renforcer le lien social ? Rompre l'isolement ? Développer l'intergénérationnel ? Un-des lieux de rencontres dans la ville ?

CÉAS Vendée

Crédit photo : photothèque CCAS Lagord

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Axes de travail 2021-2026

Les deux axes de travail retenus

Après avoir examiné le diagnostic socio-démographique présenté par le CEAS Vendée, les membres du comité de pilotage ont priorisé deux axes de travail pour orienter leur politique sociale dans les prochaines années.

Ces axes de travail ont ensuite été travaillés avec les partenaires et la population, pour faire émerger des propositions.

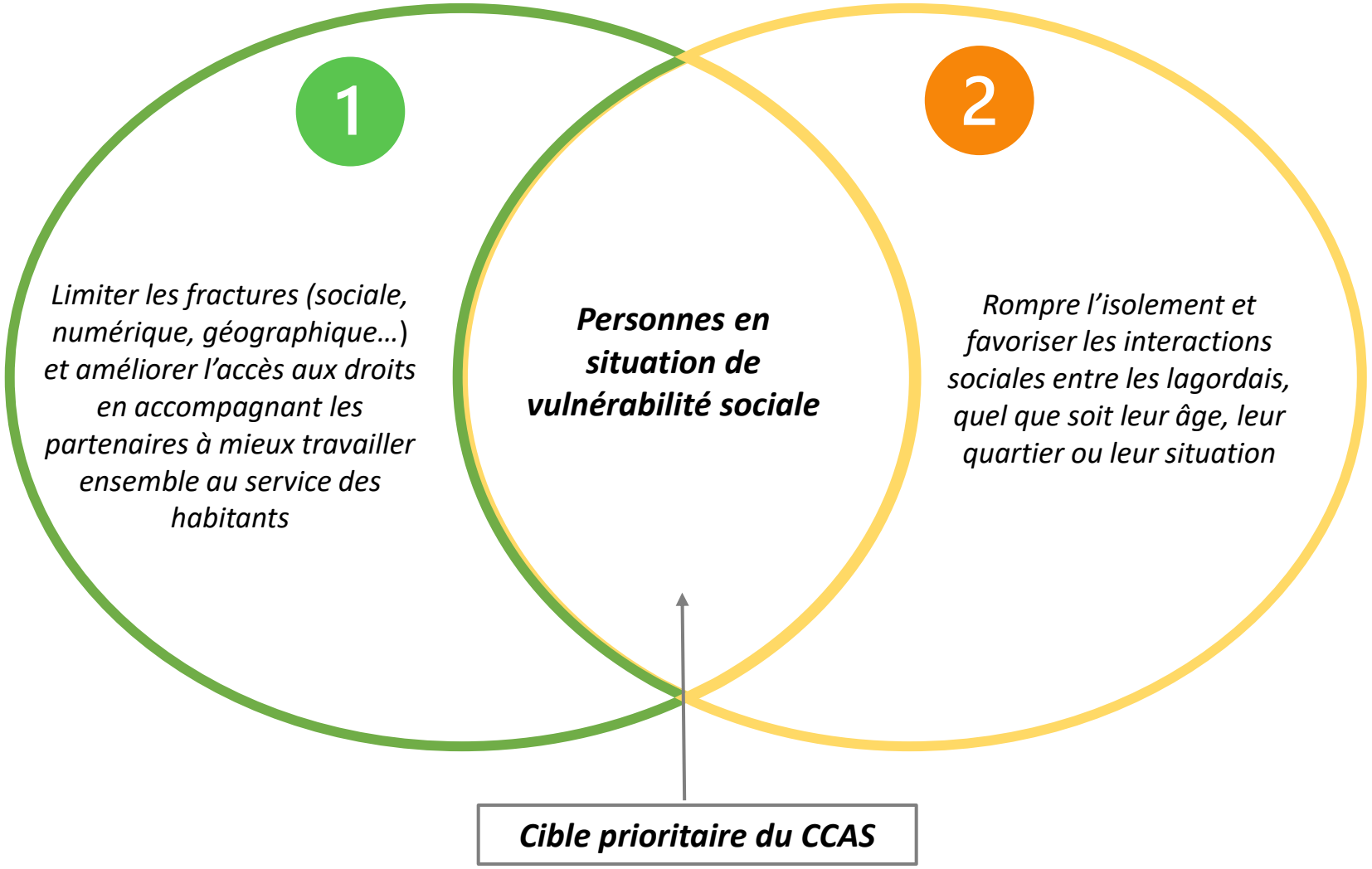

L'enquête auprès des habitants

2

Consultation population et partenaires

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

414 personnes ont répondu à l'enquête - surtout des personnes de 31 à 75 ans. Tous les quartiers sont représentés.

1 répondant sur 2 environ utilise les services présents sur Lagord.

Les plus cités : école (81 %), périscolaire (55 %), médiathèque (47 %), CSC (34 %), comités de quartier (29%).

Ceux qui ne les utilisent pas :
pas de besoin (2/3), manque d'info (1/4), accès aux services hors commune (1/10), inadaptation aux besoins (propos et horaires notamment) (1/10)

à développer : ramassage déchets verts, développement transports PMR et enfants, crèche, ateliers informatique …

Mobilité : des modes de déplacements quotidiens diversifiés, mais plutôt individuels

Pour les répondants, la voiture reste le moyen privilégié pour toutes les tranches d'âges - vélo et scooter viennent en seconde position.

Le bus YELO et réseau familial et/ou amical : utilisés principalement par les jeunes de moins de 18 ans mais aussi par les adultes, à mesure de l'avancée en âge

Des activités sportives fortement mobilisatrices :
elles obtiennent le taux le plus important de participation régulière (70%),

Également une participation importante de la population vers les activités culturelles, associatives, en complément de la médiathèque – CSC – comités de quartiers

CÉAS Vendée

L'enquête auprès des habitants

2

Consultation population et partenaires

Sentiment d'intégration et de connaissance de la commune :
9% des répondants disent se sentir lagordais et seulement 18% expriment se sentir intégrés.

Disparités en fonction des quartiers pour le sentiment de connaissance de la commune : ce sont les répondants qui résident autour de l'Ermitage, au sein du Centre bourg et à La Plouzière qui connaissent le mieux la commune et qui se sentent intégrés à Lagord, à l'inverse de ceux résidants à Vendôme-La Vallée et au Lignon-La Descenderie.

Les lagordais sont **majoritairement en relation avec leurs voisins**, notamment au sein du quartier de La Plouzière. Les relations semblent cependant plus exceptionnelles dans le Centre bourg et autour de l'Ermitage et plus inexistantes au Lignon-La Descenderie.

Pour environ ¼ des répondants, les habitants de Lagord sont **solidaires** eux, et la commune favorise les relations sociales.

Une faible participation aux évènements organisés par la commune et du CCAS (27%)

Une majorité des répondants dit ne pas être informée des évènements (35,6%) ou intéressée (31,8%).

Lieu(x) d'accueil et de convivialité :
40% des répondants estiment qu'il manque des lieux d'accueil et de convivialité sur la commune de Lagord.
Parmi les suggestions libres : ouverture d'un café et/ou d'un restaurant (42 répondants), évènements-lieux de partage (10), espaces de loisirs pour les enfants-familles (7), espaces de rencontres pour les jeunes (6), …

Clés de lecture

- Chacun des éléments ci-après est décliné à partir de :
  - CONSTATS - ENJEUX – OBJECTIFS – OBJECTIFS OPERATIONNELS/PISTES D'ACTION
- **Les pistes d'actions**, issues des suggestions faites par les partenaires et la population, qui ont participé à la démarche, ont été présentées au comité de pilotage. Le CCAS pourra prendre appui sur ces éléments pour déterminer les actions qu'il souhaite mettre en œuvre dans les prochaines années.
- Des tableaux de synthèse récapitulent en fin de partie, les objectifs et actions repérés.

CÉAS Vendée

Crédit photo : photothèque CCAS Lagord

Axe 1

→ **Limiter les fractures (sociale, numérique, géographique…) et améliorer l'accès aux droits en accompagnant les partenaires à mieux travailler ensemble au service des habitants**

59

Constats partagés

Une précarité importante pour une petite part de la population

Les acteurs relèvent que **les situations familiales complexes évoluent sur la commune** (séparations, gardes alternées, familles monoparentales – 22% des familles avec enfants) ; la crise sanitaire ayant eu pour effet de renforcer cette tendance.

Les personnes « précaires » (jeunes, familles ou personnes âgées) sont peu visibles, mais sont néanmoins présentes sur la commune, plus particulièrement sur le quartier Ouest (où 21% des allocataires CAF sont dépendants à 100 % de ces allocations). Si la pauvreté [1] est plutôt faible sur Lagord (6% des ménages sont considérés comme **monétairement pauvres, soit 200 environ**), elle est importante lorsqu'elle est présente (légère augmentation par rapport à 2016). La commune a mis en place le repas à la cantine à 1 € (avec une aide de l'Etat, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en 2018) ; 14% des familles ayant un enfant en primaire qui fréquente le restaurant scolaire, bénéficient de ce tarif sur la commune.

Le CCAS relève une **augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire**, notamment depuis la crise sanitaire (24 en 2021 – 17 en 2020). Ces personnes/familles restent pourtant difficilement repérables par le CCAS, qui reçoit finalement **peu de demandes d'aides financières**, au regard du nombre de personnes qui pourraient potentiellement en bénéficier sur la commune **(230 ménages dépendent à 100% des prestations CAF).**

Des disparités inter-quartiers sont également notées

Environ 6 personnes très âgées sur 10 vivant seules habitent le quartier ouest (150 personnes sur 260), et 3 sur 10 habitent le bourg.

Au niveau des déplacements, des actions sont en place (liaisons douces, transports en commun) mais la configuration géographique de la commune (départementale qui scinde la commune) isole les habitants de certains quartiers en limite de territoire (sud), davantage enclins à se tourner vers La Rochelle.

1 - Un ménage est considéré comme monétairement pauvre s'il le revenu annuel disponible / UC est inférieur à 12 666 € / an. France métropolitaine : 14,5%).

Des acteurs de la solidarité présents sur la commune et sur la Communauté d'agglomération.

Des relations existent entre les institutions ; des projets ponctuels conjoints sont menés, parfois même de façon récurrente (cf. Semaine bleue, Octobre rose, etc.), mais pour les partenaires néanmoins, les opportunités manquent pour développer de nouveaux projets coordonnés.

Si beaucoup d'initiatives sont en place (accès aux droits, activités, animations…), les acteurs changent, le cadre évolue, chacun est pris dans ses propres problématiques. Les partenaires constatent un **manque de lisibilité sur les actions menées et d'interconnaissance** : qui sont et que font les différents acteurs ? Comment mieux répondre ensemble aux besoins des personnes vulnérables alors que certaines sont peu visibles ? **Les acteurs soulignent le besoin d'actions croisées et coordonnées** afin d'éviter une mauvaise répartition des services sur le calendrier, voire sur le territoire (au niveau des agendas, les réunions se percutent parfois sur les mêmes créneaux, certains quartiers recensent par ailleurs plus de propositions que d'autres), ces éléments pouvant nuire à la fréquentation des actions elles-mêmes.

Certains parcours d'accès aux droits sont complexes (voire « illisibles »). Les institutions sont nombreuses, réparties par filières et prestations. Des guides existent (Guide pratique du soutien à domicile réalisé par le CCAS, Guide des droits et des démarches administratives…), mais **ne sont pas toujours d'un accès simple pour les personnes**. Pour les acteurs, il s'agit de communiquer très régulièrement, par des moyens divers et variés.

Enjeu : ***Le développement du travail en réseau et de la coordination pour favoriser le repérage et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.***

Objectif général A :
Favoriser l'interconnaissance des différents partenaires sur le territoire

Objectifs opérationnels et pistes d'actions :

- **A1 - Organiser des rencontres partenariales**
  Elargir et réfléchir à l'amélioration des rencontres d'interconnaissance actuelles afin que l'ensemble des acteurs puissent se présenter, informer de ses projets pour l'année. Cela pourra susciter le développement d'actions communes. Des ateliers (par public, par modalités d'intervention…) pourraient permettre d'approfondir certaines thématiques en cas de besoin.

- **A2 - Réaliser un annuaire des partenaires**
  Initier un annuaire des partenaires (dématérialisé pour faciliter les mises à jour en précisant les missions de chacun, les contacts…). Il s'agit ici de faciliter la connaissance des acteurs et l'orientation des publics vers les bons interlocuteurs.

<u>Objectif général B</u> :
Coordonner les actions mises en place sur le territoire

Diapo 1/2

Objectifs opérationnels et pistes d'actions :

- **B1 - Optimiser le calendrier partagé existant**
  Avoir un outil souple (interactif) pour les acteurs sur le territoire (un agenda partagé des actions, animations, assemblées générales, etc.) assorti d'une charte d'utilisation.

  La mairie a déjà mis en place un agenda partagé (les associations peuvent déjà envoyer leur planning). Cet outil pourrait être optimisé grâce à l'interconnaissance et aux rencontres partenariales. Il pourrait être pertinent d'évaluer son utilisation actuelle et d'identifier les besoins et attentes des partenaires sur l'outil.

…/…

…/…

- **B2 - Amorcer une démarche de partenariat CCAS – Comités de quartier**
  Mettre en place un partenariat entre le CCAS et les comités de quartier pour favoriser le repérage des besoins de la population et le relais des actions. En effet, les comités de quartier sont des structures de proximité, qui peuvent être interpellés par des personnes en demande d'accompagnement social, ou repérer ces personnes à l'occasion de leurs activités.

  La mise en place d'un partenariat entre le CCAS et les comités de quartier permettraient à ces derniers de mieux orienter les personnes et au CCAS d'avoir un relais de proximité pour ses actions.

- **B3 - Mutualiser des services/activités/animations sur un même lieu pour favoriser le repérage des habitants**
  Le CCAS réfléchit actuellement à investir le Relais des solidarités avec des actions de convivialité. Ce lieu pourrait également devenir un lieu-ressource pour les acteurs de l'action sociale : espaces de travail partagé, espaces de rencontres informelles, salles de réunion, mise à disposition de ressources (documentation, matériel, etc.).

  Par ailleurs, le centre socio-culturel des « 4 vents » porte également un projet de tiers-lieu.

Crédit photo : photothèque CCAS Lagord

Axe 2

→ Rompre l'isolement et favoriser les interactions sociales entre les lagordais, quel que soit leur âge, leur quartier ou leur situation

65

Constats partagés

Une progression des situations d'isolement sur la commune, rejoignant une évolution sociétale

Les éléments statistiques montrent qu'un nombre important de lagordais.e.s peut potentiellement être en situation d'isolement :

- 1 ménage sur 3 correspond à une personne vivant seule ;
- 10% des ménages-familles est constitué de familles monoparentales ;
- 1/3 de la population de 80 ans et plus vit seule à domicile.
- 37% des bénéficiaires de l'APA[1] vivent à domicile, dont 30% sont classés en GIR[1] 3 ou 4 – soit 44 personnes sur 54 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31 novembre 2021[2].

En effet, dans une étude parue en 2021, petits frères des Pauvres/ Institut CSA, **la solitude touche davantage certains profils** : les femmes, **les personnes du grand âge, vivant seules, isolées des cercles de sociabilité**. Ce sentiment de solitude est renforcé par la crise sanitaire qui a cristallisé certaines angoisses au regard du monde extérieur. Ces situations sont accentuées par des difficultés de déplacement. Lors des ateliers quelques habitants ont souhaité **la mise en place de transports adaptés** pour faciliter leur participation à des activités.

La situation sur la commune de Lagord peut également être mise en corollaire avec l'étude du Crédoc pour la Fondation de France[3], parue en décembre 2021, qui pose une **hausse généralisée de l'isolement** (24% de la population est en situation d'isolement relationnel en janvier 2021, pour 14% en janvier 2020 et 10% en 2016). La même enquête souligne par ailleurs que l'isolement relationnel est étroitement lié à la pauvreté et à l'âge.

…/…

[1] – APA : Allocation personnalisée à l'autonomie / Groupe Iso-Ressources = niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée allant de 6 à 1 en fonction du degré de dépendance
[2] – Chiffres au 31 novembre 2021 – transmis par le Conseil départemental de Charente-Maritime
[3] – Enquête Crédoc pour la Fondation de France – Baromètre des solitudes 2021 – Les uns sans les autres

Constats partagés

…/…

L'isolement relationnel concerne les personnes qui n'ont pas ou ont très peu de contact de visu avec chacun des 5 réseaux de sociabilité identifiés par le Crédoc : la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail pour ceux qui sont en emploi, ou les membres d'un groupe ou d'une association.

Une mobilisation des partenaires présents sur le territoire

Pour les agents du CCAS, **l'accompagnement des personnes vulnérables dans leurs demandes de liens sociaux est un axe central de leurs missions**, qui constitue un lieu de socialisation pour les habitant.e.s (notamment au sein du Relais des Solidarités).

Plusieurs acteurs, présents sur le territoire, travaillent auprès des populations potentiellement en situation d'isolement, en particulier les personnes âgées et les personnes en situation de précarité sociale : les services d'accompagnement à domicile (25 sont référencés dans le Guide pratique du soutien à domicile réalisé par le CCAS), le service autonomie du Conseil départemental, le club des « Bons vivants », les associations caritatives… La dernière ABS avait déjà mis en exergue l'intérêt d'organiser le réseau de proximité afin de réduire le risque d'isolement, en particulier pour les seniors.

La mobilisation et la coordination des acteurs restent une nécessité pour mieux identifier et prévenir les situations d'isolement, souvent peu visibles, quel que soit l'âge ou la situation des personnes.

Acteurs associatifs et habitants se rejoignent pour souligner un **besoin de communication sur les activités existantes sur la commune**. Les résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants indiquent que 35% des lagordais répondant disent ne pas participer à des évènements sur la commune, car ils n'en sont pas informés.

Constats partagés

…/…

Des initiatives qui favorisent les relations sociales en place sur Lagord, sans répondre totalement à la demande de la population interrogée

- L'enquête auprès des habitants montre qu'un répondant sur quatre seulement considère que la commune de Lagord favorise les relations sociales. Pour autant **de nombreuses initiatives existent**, mises en œuvre par les comités de quartier (initiés en 2015), la maison des jeunes, le centre socio-culturel des 4 Vents ou les associations de la commune. **Acteurs associatifs et habitants se rejoignent pour pointer un besoin de communication ou de coordination sur ces initiatives**.

- 26% des répondants à l'enquête disent connaître la commune de Lagord, tandis que seulement 18%, estiment se sentir intégrés sur la commune. Ces taux varient selon le quartier d'habitation.

- La population lagordaise, aussi bien dans le questionnaire mis en place pour l'ABS que dans les ateliers organisés pour la démarche, met en avant son **désir d'activités créatrices de liens**.

- 4 personnes sur 10, ayant répondu à l'enquête, **souhaiteraient la création d'un lieu d'accueil et de convivialité** ; 42 répondants précisent spontanément qu'ils apprécieraient la création d'un café ou restaurant. La création d'un lieu de convivialité a été également été exprimée lors des ateliers avec la population.

Enjeux :

Le repérage et la prévention des situations d'isolement
La communication autour d'initiatives en place
Le renforcement d'activités intégratives.

Objectif général C :
Renforcer et relayer les actions pour prévenir l'isolement des publics vulnérables

Objectifs opérationnels et pistes d'actions :

- **C1 - Mobiliser les acteurs locaux (solidarité, santé, vie sociale)** pour repérer les situations fragiles et développer des propositions d'actions adaptées :

  Poursuivre le travail de partenariat engagé et identifier, avec les acteurs, les actions régulières de prévention mises en place sur la commune :
  - Inviter les professionnels intervenants auprès des personnes vulnérables à les informer/ sensibiliser sur la possibilité de s'inscrire sur le registre communal d'alerte et de protection des populations ;
  - Mettre en œuvre des actions régulières pour prévenir l'isolement de certains publics vulnérables.
    - Identification avec les acteurs (cf. axe 1 sur le travail en réseau) des actions nouvelles à développer pour renforcer la prévention et le maillage du territoire afin de limiter l'isolement, notamment avec les SAAD pour identifier les besoins des personnes dépendantes vivant à domicile ;
    - La réactivation du Conseil des sages - mis en sommeil avec la crise sanitaire de 2020 – permettra également de faire remonter des propositions en ce sens.

…/…

…/…

- Communications régulières autour de la mission *Intergénéreux* pour favoriser le recours à ce service par les personnes isolées : depuis le début de l'année 2021, le CCAS, en partenariat avec l'association Unis-Cités, propose des visites de convivialité pour les personnes âgées ou isolées de la commune. Cette action en développement pourrait être relayée par les professionnels intervenant auprès de ces personnes ;
- Communications auprès des acteurs professionnels sur les actions portées par le CCAS : Semaine Bleue, partenariats avec les EHPAD, résidence autonomie, les services d'aide à domicile… La communication autour de ces actions est un enjeu fort pour atteindre le public ciblé.

- **C2 - Améliorer le recours aux transports** pour faciliter la participation des personnes avec des difficultés de mobilité aux activités/évènements organisés sur le territoire :

  Identifier auprès des services de transports existants (ISIGO, covoiturage, taxis …) leurs niveaux d'utilisation par les habitants de Lagord. En effet, selon les résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants dans le cadre de l'ABS, moins de 5% des répondants de 66 ans et plus disent utiliser ISIGO, et moins de 2% avoir recours au service de taxis.

  Renforcer l'information sur ces services, en les intégrant dans le Guide seniors, en les présentant aux professionnels et à l'ensemble de la population (articles dédiés dans le magazine communal trimestriel par exemple).

Objectif général D :
Réunir les lagordais.e.s autour d'activités fédératrices et créatrices de liens

Objectifs opérationnels et pistes d'actions :

- **D1 - Développer des espaces de convivialité intergénérationnels** afin de favoriser les rencontres et les échanges entre les lagordais.e.s, autour de lieux fédérateurs.

  Certains lieux sont déjà identifiés : le centre socio-culturel, la médiathèque, la maison des jeunes... D'autres pourraient être développés sur les quartiers pour créer des espaces de proximité, accessibles à tous et équipés afin de favoriser leur appropriation par les habitants et les associations locales (aménagements sportifs, parcours santé, mobilier urbain, liaisons douces...).
  D'autres sont à développer et à construire avec les habitants en coordination avec les associations, les comités de quartier et les priorités d'aménagement issues du projet Lagord 2040. Des exemples ont été cités lors des ateliers participatifs :
  - Créer des parcours de découverte (adaptés aux personnes à mobilité réduite), permettant à tous et aux nouveaux habitants de s'approprier la ville et ses quartiers, en s'appuyant sur les associations et les comités de quartier.
  - Ouvrir certains évènements déjà existants à un public plus large, afin de favoriser la mixité générationnelle : associer les écoles, la maison des jeunes aux séances de cinéma, galettes des rois… organisées pour les seniors.
  - Créer une « place de village » pour favoriser les rencontres et les échanges spontanés, avec un espace restauration.
  - Le CCAS souhaite renouveler l'expérience du Forum Bien Vieillir qui a eu lieu en 2019, en organisant un Salon du Grand Age permettant de réunir l'ensemble des acteurs (professionnels, seniors, aidants…).

…/…

…/…

- **D2 - Renforcer les actions de solidarité** et le développement des liens sociaux et de l'innovation sociale sur la commune, en associant les habitants.

  Une réflexion est en cours au sein du CCAS et de la municipalité pour développer un réseau d'échanges de services porté par le CCAS. Cette réflexion rencontre les souhaits de certains habitants, de s'investir en mettant leurs compétences au service de leurs concitoyens. La mixité sociale, générationnelle, pourrait être favorisée par ce type d'initiative, qui s'inspire des réseaux existants tels que les Sel (Système d'échanges local) ou les accorderies, où les adhérents peuvent échanger des savoirs, des biens et des services gratuitement.

- **D3 - Renforcer la lisibilité des actions mises en place sur les quartiers pour favoriser la participation de tous :**
  - Agenda partagé des différentes animations sur le site de la commune (cf. axe 1) ;
  - Informations anticipées dans le « billet du mois » (informations parfois tardives relevées par les participants aux ateliers) ;
  - Panneaux d'affichage au sein de tous les quartiers (des participants aux ateliers ont relevé leur absence sur certains quartiers).

Tableau de synthèse

sur la limitation des fractures et amélioration de l'accès aux droits

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels et pistes d'actions
A – Favoriser l'interconnaissance des différents partenaires sur le territoire	A1 - Organiser des rencontres partenariales A2 - Réaliser un annuaire des partenaires
B – Coordonner les actions mises en place sur le territoire	B1 - Optimiser le calendrier partagé existant B2 - Amorcer une démarche de partenariat CCAS-Comités de quartier B3 - Mutualiser des services/activités/animations sur un même lieu pour favoriser le repérage des habitants

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Tableau de synthèse

sur la rupture de l'isolement et le développement des interactions sociales

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels et pistes d'actions
C – Renforcer et relayer les actions pour prévenir l'isolement des publics vulnérables	C1 - Mobiliser les acteurs locaux (solidarité, santé, vie sociale) pour repérer les situations fragiles et développer des propositions adaptées C2 - Améliorer les transports pour faciliter la participation des personnes avec des difficultés de mobilité aux activités/évènements organisés sur le territoire
D – Réunir les lagordais.e.s autour d'activités fédératrices et créatrices de liens	D1 - Développer des espaces de convivialité intergénérationnels afin de favoriser les rencontres et les échanges entre les lagordais.e.s, autour de lieux fédérateurs D2 - Renforcer les actions de solidarité et le développement des liens sociaux et de l'innovation sociale sur la commune, en associant les habitants D3 - Renforcer la lisibilité des actions mises en place sur les quartiers pour favoriser la participation de tous

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Crédit photo : photothèque CCAS Lagord

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Annexes

Lexique
Composition du Copil
Liste des acteurs mobilisés
Sources
Exploitation de l'enquête sur le lien social

LEXIQUE

- AAH : Allocation aux adultes handicapées
- ABS : Analyse des besoins sociaux
- APA : Allocation personnalisée d'autonomie
- CAF : Caisse d'allocations familiales
- CASF : Code de l'action sociale et des familles
- CD : Conseil départemental
- CdA : Communauté d'agglomération
- CFA : Centre de formation d'apprentis
- CIAS : Centre intercommunal d'action sociale
- CSA : Consumer science & analytics (institut de sondage)
- CSC : Centre socio-culturel
- DEFM : Demandeur d'emploi en fin de mois
- EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- GIR : Groupe iso-ressources
- GCSMS : Groupement de coopération sociale ou médico-sociale
- HAD : Hospitalisation à domicile
- HLM : Habitation à loyer modéré
- IDEL : Infirmière libérale
- IRIS : Ilots regroupés pour l'information statistique
- ISIGO : transport de personnes à mobilité réduite
- PA : Personnes âgées
- PH : Personnes handicapées
- PLU : Plan local d'urbanisme
- RSA : Revenu de solidarité active
- SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile
- SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
- Sel : Système d'échanges local
- TAD : Transport à la demande
- UC : Unité de consommation
- UDAF : Unions départementales des associations familiales

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE CONSTITUÉ POUR L'ABS DE LAGORD

- **5 élus du CCAS**
  - Adjointe en charge de l'action sociale et de la solidarité et Vice-Présidente du CCAS,
  - Adjoint en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté, de la communication et des ressources humaines,
  - Adjoint en charge des finances, de la commande publique et des zones commerciales,
  - Déléguée en charge de la jeunesse,
  - Conseillère communautaire.
- **4 représentants des acteurs du territoire**
  - Horizon Habitat Jeunes – La Rochelle - Cheffe de service Développement social,
  - Association UDAF (Trésorier),
  - Centre socio-culturel « Les 4 Vents » - Référent familles et initiatives d'habitants,
  - EHPAD « Le Rayon d'Or » - Directrice.
- **2 représentants des services**
  - CCAS - Directrice et Responsable du Pôle Solidarité,
  - Mairie - Responsable Pôle Culture et Animations et Directeur de la Médiathèque.

Les acteurs mobilisés

Lors des entretiens exploratoires

1

Diagnostic

Thématique Seniors

- Conseil départemental– Délégation Territoriale La Rochelle Ré Aunis Atlantique (Coordinatrice Autonomie)
- EHPAD « Le Rayon d'Or » (Directrice)
- Résidence autonomie « Villa Opaline » (Directrice)
- SSIAD TREMÄ (Responsable)
- SAAD-SSIAD du CCAS de La Rochelle (Responsable du service et responsable de secteur)
- Pôle de réflexion du CCAS de La Rochelle (responsable)
- 4 membres du Copil

Thématique personnes en situation de vulnérabilité sociale

- APF-France Handicap (Représentante et bénévole)
- Conseil départemental – Délégation Territoriale La Rochelle Ré Aunis Atlantique – Pôle Solidarité sociale (Déléguée territoriale)
- Atlantique Aménagement
- 4 membres du Copil

Thématique Enfance-Jeunesse

- Association de parents d'élèves
- Maison des Jeunes
- 5 membres du Copil

CÉAS Vendée

Les acteurs mobilisés

Lors des ateliers participatifs

2

Consultation population et partenaires

L'atelier partenaire :

axe de travail « limiter les fractures via le travail en réseau »

- Résidence autonomie « Villa Opaline » (Directrice),
- Centre socioculturel « Asso les 4 vents » (Directrice et représentant),
- Comité de quartier de La Plouzière (Représentants),
- Association CLASSS (Représentante).

Les ateliers population :

axe de travail « lien social »

❖ **Atelier 1** *(7 participants) :*
- 4 habitants du quartier Vendôme – La Vallée
- 3 habitants du Centre bourg

❖ **Atelier 2** *(12 participants) :*
- 3 habitants de la Plouzière dont 1 couple
- 3 habitants de Vendôme – La Vallée
- 3 habitants du Centre bourg
- 1 habitant de l'Ermitage
- 1 habitant du Lignon – La Descenderie
- 1 personne qui n'a pas nommé son quartier de résidence

❖ **Atelier visioconférence** *(3 participants) :*
- 1 habitante du Centre bourg
- 1 habitant de La Plouzière
- 1 habitant de Vendôme – La Vallée

CÉAS Vendée

SOURCES *Éléments méthodologiques*

➢ Dans le document, l'étude des populations à partir des données issues du recensement de population a porté sur les résultats statistiques du recensement, publiés en juillet 2020 pour l'ensemble communal et en octobre 2020 pour les données à l'infra communal et référencés au 01/01/2017.
Pour la collecte, le dispositif de recensement en vigueur depuis 2004 distingue les « petites » communes des « grandes » communes. Dans les communes de 10 000 habitants et +, dénommées « grandes communes », le recensement s'effectue par enquête annuelle sur 8% des logements représentatifs de la commune et correspondant à des adresses échantillonnées à partir d'une base de sondage à l'adresse (le RIL, pour Répertoire d'Immeubles Localisés) et réparties sur l'ensemble du territoire de la commune. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, la collecte est réalisée exhaustivement mais avec une périodicité de 5 ans. L'ensemble des « petites » communes de France sont réparties en 5 groupes ; chaque année, les communes d'un groupe sont recensées, de telle sorte qu'au bout de 5 ans toutes les « petites » communes ont été recensées. Dans ce cadre là, Longeville a déjà procédé à 4 collectes de recensement : en 2004, en 2009, en 2014 et en 2019.

Les chiffres, tant en termes de dénombrement de populations légales qu'en terme de résultats statistiques sont désormais réactualisés chaque année, pour toutes les communes françaises. Chaque année au 1er janvier entrent en vigueur de nouveaux chiffres de populations légales et à partir du 3ème trimestre de l'année de nouveaux résultats statistiques sont diffusés. Ils sont référencés au 1er janvier de l'année N-3 : en 2020 ont été publiés les résultats millésimés 2017 et au 1er janvier 2021, ont été publiées les nouvelles populations légales 2018 en vigueur pour 2021. A compter de juillet 2021, seront diffusés les résultats statistiques millésimés 2018.

Pour Lagord, les résultats de la collecte 2019 seront publiés en 2022 et l'analyse du contexte socio-démographique ici a été réalisée avec les résultats millésimés 2017 publiés en 2020 et fabriqués par interpolation entre les résultats de la collecte 2014 et ceux de la collecte 2019.

Les résultats statistiques de recensement sont donc, qu'il s'agisse des « grandes » ou des « petites » communes, des **estimations**. Ainsi, faut-il être prudent avant d'interpréter un écart entre deux valeurs comme étant une différence statistiquement significative. Les résultats en structure (%) sont statistiquement plus solides et on a privilégié ici ces données.

Quoi qu'il en soit, le recensement de la population reste une pièce maîtresse de la connaissance des populations locales et de la compréhension de la dynamique socio-éco-démographique des territoires. L'exploitation statistique d'autres sources de données administratives est venue compléter cette approche (Insee-Caf, Insee-Cnam, Insee-Etat civil, Insee-Filosofi, Sit@del2, DVF, Données Caf ou Education nationale en Opendata, Observatoires régionaux de l'emploi, de la santé …).

➢ Dans le document, les données CAF sont référencées fin décembre 2019 et les données de l'Observatoire régional de l'emploi fin décembre 2020.

SOURCES *Éléments méthodologiques - suite*

Données infracommunales à partir des trois Iris de Lagord :

Les communes de 10 000 habitants ou plus et la plupart des communes de 5 000 à 9 999 habitants ont été découpées en IRIS pour la diffusion des résultats du recensement de 1999. Cela a été le cas sur Lagord.

L'Insée précise :
« Depuis, le découpage en IRIS n'a été modifié qu'à la marge. D'une part, chaque année, il a été adapté pour tenir compte des modifications des limites communales. D'autre part, une retouche très partielle est intervenue, en 2008, pour prendre en compte les évolutions de la voirie et de la démographie. Cette retouche a été réalisée en respectant les règles établies en 1999 avec la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) et en préservant au maximum la continuité des séries de diffusion. Elle a été limitée à une centaine d'IRIS ».
Cette retouche très partielle du découpage en IRIS a consisté à « scinder des IRIS en 2 ou 3 pour tenir compte des évolutions démographiques importantes et à déplacer les limites de quelques IRIS lorsque des modifications de la voierie l'imposaient. Depuis ces retouches arrivent occasionnellement.
Aucune scission d'IRIS n'a été enregistrée depuis 2008 ».

Sources

Observatoire Régional de la Santé - Nouvelle Aquitaine. (s.d.). Récupéré sur Observatoire Régional de la Santé - Nouvelle Aquitaine: https://www.ors-na.org/

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale. (2020). Bilan 2020 - Lagord

CAF. (s.d.). Récupéré sur Cafdata: http://data.caf.fr/site/

Centre communal d'action sociale . (2019). *Rapport d'activité 2019 - Avoir l'esprit de solidarité : UNE FORCE*

Centre communal d'action sociale. (2020). Statistiques Aides CCAS 2020

Centre communal d'action sociale Lagord. (2021). *Guide pratique du soutien à domicile*

Centre socioculturel "Association les 4 vents". (2020). *Diagnostic 2020*

Commune de Lagord. (2020). *Annuaire des associations lagordaises 2020*

Commune de Lagord. (s.d.). Newsletter Lagord 2040 - Parce que c'est aujourd'hui qu'il faut faire demain

Compas. (2016). *Des enjeux sociaux aux préconisations sur la commune de Lagord - Analyse des besoins sociaux*

Conseil départemental de Charente-Maritime. (2021, Novembre). Statistiques APA

Ecologie urbaine et citoyenne, Ville & Habitat, Pivadis . (2020). *Mission d'élaboration d'un projet de ville*

Espelia, Ithéa Conseil . (2019). *Analyse des besoins sociaux (ABS) Jeunesse - Communauté d'agglomération de La Rochelle*

Etalab gouv. (s.d.). Récupéré sur DVF: https://app.dvf.etalab.gouv.fr/

Gouvernement . (s.d.). *Sit@del2*. Récupéré sur http://developpement-durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/tableView.aspx

INSEE. (s.d.). Récupéré sur INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques: https://www.insee.fr/fr/accueil

INSEE. (s.d.). *Bénéficiaires de différentes allocations* . Récupéré sur INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2387796

INSEE. (s.d.). *Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux - Filosofi*. Récupéré sur INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1172

INSEE. (s.d.). *Données sur les quartiers de la politique de la ville*. Récupéré sur INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500278?sommaire=2500477

INSEE. (s.d.). *Recueil des données d'Etat civil*. Récupéré sur INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques : https://www.insee.fr/fr/information/1303477

Maison Départementale des Personnes Handicapées . (2021, Septembre 20). MDPH 17 - Référente statistiques

Ministère de l'Eduction nationale, de la Jeunesse et des Sports . (s.d.). Récupéré sur data.education.gouv.fr: https://data.education.gouv.fr/pages/accueil/

Petits frères des pauvres. (2021, Septembre). Baromètre solitude et isolement - Quand on a plus de 60 ans en France en 2021

Pole emploi Nouvelle-Aquitaine. (s.d.). Récupéré sur Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine : https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/

Sandra Hoiba, Solen Berhuet (Crédoc). (2021). *Les uns sans les autres, Baromètre des solitudes 2021 - Enquête Crédoc pour la Fondation de France*

EXPLOITATION DE L’ENQUETE

Cf. document joint

CÉAS VENDÉE

Un facilitateur à vos côtés

CONTACT

22 RUE ANITA CONTI
BP 674
85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX

02 51 37 28 36
ceas@ceas-vendee.fr

CEAS Vendée
Centre d'Etudes et d'Action Sociale

CEAS Vendée

ceas-vendee.fr